



PROGRAMME DECENNAL 2026-2035 DE RESTAURATION ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE AUTOUR DU LAC ZOWLA AU TOGO



Figure 1 SITE LAGINAIRE DES PROJETS DE IAMDES-Togo

IAMDES-TOGO

25 Août 2025

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
1. THEORIE DU CHANGEMENT DE CE PROGRAMME DECENNAL (2026–2035) DE L’IAMDES-TOGO	8
1.1. Vision d’impact global (Long terme).....	8
1.2. Problématique centrale (détail dans l’évolution du document).....	8
1.3. Changement recherché	8
1.4. Chaîne de résultats (résumé logique)	8
1.5. Logique de causalité.....	9
2. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROGRAMME.....	12
2.1. Vision et objectif général	12
2.2. Résumé du programme.....	12
2.3. Durée du programme : 2026–2035 (10 ans).....	13
2.4. Bénéficiaires directs	13
2.5. Bénéficiaires indirects :	13
2.6. Localisation : Zone du Lac Zowla, Togo	14
2.7. Organisation qui présente le programme et Origines (2006–2009)	14
3. PROBLEMATIQUE.....	16
3.1. Contexte.....	16
3.2. Justification	18
4. DESCRIPTION DETAILLEE DES PROJETS ET DES ACTIVITES DU PROGRAMME	20
4.1. Projet 1 : Atténuation des effets du changement climatique	20
4.1.1. <i>Objectifs</i>	20
4.1.2. <i>Résultats Attendus et indicateurs</i>	20
4.1.3. <i>Description détaillée des activités</i>	21
4.2. Projet 2 : Adaptation aux effets du changement climatique.....	23
4.2.1. <i>Objectifs</i>	23
4.2.2. <i>Résultats Attendus et indicateurs</i>	23
4.2.3. <i>Description détaillée des activités</i>	24
4.3. Projet 3 : Inclusion économique : Pauvreté et activités économiques	26
4.3.1. <i>Objectifs</i>	26
4.3.2. <i>Résultats Attendus et indicateurs</i>	27
4.3.3. <i>Description détaillée des activités</i>	28
4.4. Projet 4 : Renforcement des capacités et recherche scientifique de proximité autour du Lac Zowla	30
4.4.1. <i>Objectifs</i> :	30
4.4.2. <i>Résultats Attendus et indicateurs</i>	30

4.4.3.	<i>Description détaillée des activités</i>	31
4.5.	Projet 5 : Autonomie des projets et des structures porteuses	33
4.5.1.	<i>Objectifs:</i>	33
4.5.2.	<i>Résultats Attendus et indicateurs</i>	33
4.5.3.	<i>Description détaillée des activités</i>	34
5.	CADRE LOGIQUE ET CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DU PROGRAMME.....	37
5.1.	Projet 1 : Atténuation des effets du changement climatique	37
5.2.	Projet 2 : Adaptation aux effets du changement climatique (25,30 %).....	39
5.3.	Projet 3 : Développement économique durable (23,10 %)	42
5.4.	Projet 4 : Renforcement des capacités et recherche scientifique de proximité (14,50 %) ..	44
5.5.	Projet 5 : Gouvernance locale et durabilité financière des initiatives autour du lac Zowla (16,10 %).....	46
6.	CHRONOGRAMME DES ACTIVITES (DIAGRAMME DE GANTT).....	49
6.1.	Projet 1 : Atténuation des effets du changement climatique (2026 S1 → 2035 S2).....	49
6.2.	Projet P2 – Adaptation et résilience des communautés (2026 S1 → 2035 S2) :	50
6.3.	Projet 3 : Pauvreté & Activités Économiques (AGR).....	51
6.4.	Projet 4 : Renforcement de capacités & Recherche scientifique communautaire.....	52
6.5.	Projet 5 : Autonomisation et Inclusion Économique.....	53
7.	CADRE GENERAL DE SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME	55
7.1.	Objectif du cadre S&E	55
7.2.	« Suivi-évaluation » vs suivi	55
7.2.1.	<i>Objectifs Suivi-évaluation</i>	55
7.2.2.	<i>Principe et approche</i>	56
7.2.3.	<i>Cadre logique des indicateurs de suivi-évaluation et de suivi et évaluation</i>	56
	Chaque projet (P1–P5) et le programme suivront le même canevas.	56
7.2.4.	<i>Sources et méthodes de collecte</i>	57
7.2.5.	<i>Niveau, Fréquence et responsabilités</i>	57
7.2.6.	<i>Outils et mécanismes</i>	57
7.2.7.	<i>Dispositif institutionnel</i>	57
7.2.8.	<i>Budget S&E (en % du coût du programme)</i>	58
8.	CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION PAR PROJET	58
8.1.	Projet 1 – Atténuation des effets du changement climatique (2026–2035)	58
8.1.1.	<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation</i>	58
8.1.2.	<i>Sources / Méthodes</i>	58
8.1.3.	<i>Fréquence & responsabilités</i>	59
8.1.4.	<i>Outils / Mécanismes</i>	59
8.1.5.	<i>Ressources nécessaires (P1)</i>	59

8.2.	Projet 2 – Adaptation et résilience des communautés	59
8.2.1.	<i>Indicateurs</i>	59
8.2.2.	<i>Sources / Méthodes</i>	59
8.2.3.	<i>Fréquence & Responsabilités</i>	60
8.2.4.	<i>Outils / Mécanismes</i>	60
8.2.5.	<i>Ressources nécessaires</i>	60
8.3.	Projet 3 – Réduction de la pauvreté et promotion des emplois verts	60
8.3.1.	<i>Indicateurs</i>	60
8.3.2.	<i>Sources / Méthodes</i>	60
8.3.3.	<i>Fréquence & Responsabilités</i>	61
8.3.4.	<i>Outils / Mécanismes</i>	61
8.3.5.	<i>Ressources nécessaires</i>	61
8.4.	Projet 4 – Renforcement des capacités et recherche-action	61
8.4.1.	<i>Indicateurs</i>	61
8.4.2.	<i>Sources / Méthodes</i>	61
8.4.3.	<i>Fréquence & Responsabilités</i>	62
8.4.4.	<i>Outils / Mécanismes</i>	62
8.4.5.	<i>Ressources nécessaires</i>	62
8.5.	Projet 5 –Autonomie des projets et des structures porteuses	62
8.5.1.	<i>Indicateurs</i>	62
8.5.2.	<i>Sources / Méthodes</i>	63
8.5.3.	<i>Fréquence & Responsabilités</i>	63
8.5.4.	<i>Outils / Mécanismes</i>	63
8.5.5.	<i>Ressources nécessaires</i>	63
9.	VII-BUDGETS ET CONVERSIONS	63
9.1.	Budget total détaillé du programme par projet (Résumé financier – 10 ans).....	63
9.2.	Budget total consolidé du programme par rubrique budgétaire (5 projets) et sur dix (10) ans 65	
9.3.	Détails des budgets par projet et par rubrique sur les 10 ans du programme	66
9.3.1.	<i>Projet 1 : Atténuation (10 ans)</i>	67
9.3.2.	<i>Projet 2 : Adaptation (10 ans)</i>	67
9.3.3.	<i>Projet 3 : Développement économique (10 ans)</i>	67
9.3.4.	<i>Projet 4 : Renforcement & recherche (10 ans)</i>	68
9.3.5.	<i>Projet 5 : Gouvernance & financement (10 ans)</i>	68
9.4.	Répartition détaillée et annuelle des « Ressources humaines & fonctionnements et équipements »	69
9.5.	Poids des ressources humaines, fonctionnement et équipements dans le budget du programme	70

9.6.	Exemple d'assimilation de plan de trésorerie – Entrée / Sorties / Écarts (P1 – Année 1-2026)	72
10.	MECANISME DE MOBILISATION DES BAILLEURS, FONDATIONS ET AUTRES ORGANISATIONS POTENTIELLEMENT INTERESSES	73
10.1.	Stratégie de mobilisation des partenaires et des ressources: programme décennal IAMDES-Togo (2026–2035).....	74
10.1.1.	<i>Contexte et justification</i>	74
10.1.2.	<i>Tableaux des partenaires identifiés par approches</i>	75
10.1.3.	<i>Autonomie et durabilité après les financements extérieurs</i>	77
	CONCLUSION PERSPECTIVE	80

Liste des figures

Figure 1: Indicateurs d'impacts globaux du programme	9
Figure 2: Localisation du lac Zowla au Togo	14
Figure 3: Répartition du budget du programme par projet pour une période de 10 ans	64
Figure 4: Répartition du budget global consolidé par rubrique	66

INTRODUCTION

Face à la crise climatique et de la biodiversité, chaque milieu communautaire doit prendre ses dispositions pour aider non seulement à l'atteinte de l'objectif 30 x 30 que s'est fixé le monde mais aussi pour trouver des solutions adaptées à ses problèmes conséquents. Il faut des actions immédiates et décisives. Cela exige des ressources innovantes, prévisibles, stables et durables, c'est-à-dire de long terme, donc la mobilisation de plusieurs partenaires autour des actions.

Ainsi, cette feuille de route résume les grandes lignes d'actions de l'IAMDES-Togo sur la rive ouest de Lac Zowla. Son contenu, structuré en sept (7) parties, a pris ancrage, non seulement, sur un diagnostic rapide (Méthode d'Animation en Groupe : MAG) réalisé dans ce cadre dans la zone mais aussi, sur le plan de développement communautaire (PDC) de la commune de Vo2 élaboré en 2024.

Aussi, est-elle arrimée sur la stratégie et plan d'action national de la diversité biologique du pays (SPANB, 2021-2030) et sur les objectifs du Cadre Mondial pour la Biodiversité de 2022 à Kunming-Montréal (CMB au cours de la COP15 en 2022).

Autour du Lac Zowla, en vue d'une réduction de la perte de sa biodiversité, ce plan d'actions stratégiques vise, tout comme ces différents cadres mondiaux, à générer un changement transformationnel durable au niveau des communautés. Son objectif principal est bien lié aux objectifs ambitieux communaux, nationaux et internationaux de la biodiversité à l'horizon 2030, « notamment la conservation de 30 % des terres et des mers, la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés d'ici 2030 ». Il éprouve également la vision mondiale 2050 : « Vivre en harmonie avec la nature ». C'est pour cette raison spécifique qu'il s'est déployé sur 10 ans, soit 2026 à 2035.

Pour atteindre son objectif, la meilleure stratégie concrète et réalisable est d'agir durablement, à la fois, dans des lieux individuels, ménagers, communautaires et associatifs. Le monde est formé des milieux locaux et individuels. En renversant la perte de la biodiversité dans ces deux espaces, nous réduirons sensiblement celle de la biodiversité mondiale. Il ne restera que des actions transversales à tous ces lieux. Et c'est l'objectif de ce programme de dix (10) ans, de 2026 à 2035, autour du lac Zowla qui a perdu à trente (30) ans, 60% de sa superficie et plus de 400000 hectares de ses mangroves.

Le Togo, notre pays, offre un exemple concret de mise en œuvre du cadre mondial de biodiversité (CMB) à partir de sa Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) de 1992 (objectif d'Aichi), revue et alignée (y compris celle 2021-2030) sur les engagements internationaux. Il a mis en place un Fonds pour l'Environnement et le Développement Durable (FEDD), qui finance des projets de conservation et de restauration. Aujourd'hui, le pays recherche les mécanismes de financement innovants, tels que les crédits carbone et les partenariats avec les entreprises pour la gestion durable des ressources naturelles. Les ONG locales et les communautés elles-mêmes sont des atouts pour l'Etat, si elles peuvent mobiliser les moyens pour leurs actions sur le terrain.

Par ce programme, IAMDES-Togo entend contribuer à l'émancipation de la perception des communautés riveraines du Lac Zowla en matière de la gestion de la biodiversité ainsi qu'à la progression de leur prise de responsabilité. Aussi, doivent-elles comprendre que la sauvegarde des dynamiques écologiques n'est pas seulement l'affaire de tous, mais bien plus, celle des communautés victimes elles-mêmes et des individus que les composent. C'est pourquoi, individuellement et collectivement, nous sommes invités pour la restauration et la protection de notre biodiversité.

1. THEORIE DU CHANGEMENT DE CE PROGRAMME DECENNAL (2026-2035) DE L'IAMDES-TOGO

1.1. Vision d'impact global (Long terme)

Les communautés riveraines du lac Zowla sont plus résilientes, autonomes et prospères, grâce à un modèle intégré de transition écologique, d'inclusion économique, de gouvernance locale participative et d'autonomie communautaire.

1.2. Problématique centrale (détail dans l'évolution du document)

La dégradation des écosystèmes, la vulnérabilité climatique, la faible diversification économique dans la zone, la gouvernance locale insuffisante et la dépendance des communautés riveraines du lac Zowla de la pêche et de l'agriculture extensives, limitent la durabilité de leur développement et les mettent dans une pauvreté aigüe et endémique.

Bref, la dégradation de la biodiversité de leur lac (flore et faune) avait retourné la pression anthropique sur celle terrestre. A son tour, elle s'est aussi dégradée (sols, biomasses, érosion, rendements, etc.) occasionnant non seulement les problèmes climatiques et écologiques (pollution de l'eau, réchauffement climatique, gaz à effet de serre, etc.), mais aussi ceux de la pauvreté (de l'économie ou de l'emploi, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition, de l'éducation et de la santé des enfants, etc.).

1.3. Changement recherché

D'ici à 2035, ce programme vise à ce que :

- Les **écosystèmes naturels** soient restaurés et protégés ;
- Les **moyens d'existence** soient durables et résilients ;
- Les **acteurs locaux** disposent de **capacités, savoirs et structures autonomes** pour piloter leur développement ;
- Et que les **politiques locales et régionales** intègrent les pratiques issues du programme dans leurs actions.

1.4. Chaîne de résultats (résumé logique)

Niveau	Description	Exemples issus du programme
Intrants Ressources	Ressources humaines, techniques et financières ; savoirs locaux ; partenariats institutionnels ; outils de suivi et recherche-action.	Équipes techniques, ONG partenaires, financements multi-donateurs, formation communautaire, recherche de terrain.
Activités clés	Formation, restauration écologique, appui à la production durable, création d'emplois verts, mise en place de structures locales et outils de gouvernance.	500 ménages formés, 500 emplois verts créés, 150 ha de mangroves restaurées, 100 ha de forêts communautaires protégées,
Produits (court terme)	Populations formées et structurées, moyens de production améliorés, outils de gestion et de suivi créés.	2500 personnes bénéficiaires de 500 ménages, 20 organisations communautaires, solutions locales validées.
Effets (moyen terme)	- Adoption permanente des pratiques écologiques et durables ; - Augmentation des revenus et de la sécurité alimentaire ;	70 % de ménages améliorent leurs conditions de vie ; 70 % des communautés appliquent les solutions validées.

Niveau	Description	Exemples issus du programme
	- Réduction des inégalités et renforcement des institutions ; locales.	
Impacts (long terme)	- Environnement résilient et restauré - Économie locale verte et inclusive - Gouvernance communautaire autonome et équitable.	- 250 hectares de forêts et mangroves restaurés ; - Réduction durable de la pauvreté (de 60 % à 35 %) ; - Autonomisation de 60 % de femmes et jeunes leaders du programme ; - Plus de 1000 élèves des écoles primaires de la zone ont chaque année reçu de repas scolaires.

1.5. Logique de causalité

Si les communautés locales sont formées, accompagnées et dotées de moyens matériels et institutionnels pour restaurer l'écosystème, produire durablement et gérer leurs ressources, alors elles pourront améliorer durablement leurs conditions de vie, renforcer leur autonomie économique et participer activement à la gouvernance locale. Ceci les conduira, à long terme, à un développement territorial plus équitable, résilient et durable. Ainsi, ce plan décennal porte la transformation de la perception des communautés riveraines du Lac Zowla vis-à-vis de la gestion durable de leur biodiversité tout en renforçant leur résilience sociale, économique et environnementale.

Pour arriver à ce changement durable et favorable aux communautés et à leur milieu, les indicateurs suivants, schématisés, sont évidents.



Figure 1: Indicateurs d'impacts globaux du programme

En résumé, notre théorie de changements pour ce plan décennal nous permettra d'aboutir à long terme aux impacts suivants à travers cinq (5) projets qui en sortiront : projets d'atténuation, d'adaptation, de réduction de la pauvreté, de renforcement de capacité et de recherché-action, et celui de la gouvernance et de l'autonomie des structures locales :

- Impacts environnementaux : Régénération des écosystèmes locaux : biodiversité aquatique et terrestre :
 - Restauration de 250 hectares de forêts et de mangroves autour du lac Zowla (P1) ;
 - Réduction de la pollution du lac provenant des résidus domestiques et agricoles (P1 & P2) ;
 - Amélioration de la qualité de l'eau du lac Zowla (P1 & P2) ;
 - Contribution à la séquestration carbone (P1 & P2) ;
 - Changement positif du climatique local (P1 & P2).
- Impacts sociaux-écologiques : Amélioration de la résilience de 2500 personnes de 500 foyers face à leur vulnérabilité (P2 et P3) :
 - Création des emplois verts durables individuels et collectifs avec 60 % de jeunes et de femmes (P3) ;
 - Réduction du taux de pauvreté de 60 % à 35 % (P3), donc de la pression anthropologique sur la biodiversité ;
 - Amélioration de la santé communautaire par la réduction de la fumée domestique grâce aux foyers améliorés et à la cuisine propre dans 500 foyers (P2) ;
 - Inclusion renforcée des femmes et de jeunes dans les décisions locales pour la protection de l'environnement (P3, P4) ;
 - Renforcement des **repas sociaux au niveau de deux (2) établissements scolaires primaires grâce à l'introduction des champs hydroponiques et des systèmes aquaponies** (P2) ;
- Impacts économiques: Développement de chaînes de valeur locales durables (produits agricoles, de pêche, piscicoles, apicoles, artisanaux), transformation des produits agricoles, piscicoles, apicoles, etc.) ;
 - Mise en place d'un fonds de la finance vert et appui à 150 micro-entreprises locales (P3) ;
 - Augmentation de 30 % des revenus moyens des ménages bénéficiaires (P3) ;
 - Structuration de coopératives et marchés locaux pour la valorisation durable des produits.
- Impacts institutionnels et scientifiques : Création d'un cadre local de gouvernance environnementale participative (P4) ;
 - Formation et renforcement de 500 acteurs locaux (chefs communautaires, jeunes, femmes, leaders, associations) ;
 - Mise en place d'un système intégré de suivi-évaluation (P4, P5) ;
 - Génération et diffusion de connaissances scientifiques appliquées sur les écosystèmes du lac Zowla (P4) ;
 - Plaidoyer et influence sur les politiques publiques locales et nationales (P5).

Ainsi, les indicateurs des impacts globaux attendus du programme se soutiennent pour rassurer notre théorie de changement en posant cette hypothèse:

Hypothèse centrale de notre théorie de changement / Central Change Hypothesis



Si les communautés riveraines de Lac Zowla sont accompagnées dans la restauration de leur biodiversité aquatique et terrestre, dans une approche inclusive et si elles sont actrices des solutions appropriées à leurs problèmes, alors, elles renforceront leur résilience et contribueront durablement à leur propre développement social, économique et environnemental.

If the lakeside communities around Lake Zowla are supported in restoring their aquatic and terrestrial biodiversity through an inclusive approach, and if they play a leading role in designing and implementing suitable solutions to their challenges, then they will strengthen their resilience and contribute sustainably to their own social, economic, and environmental development.



L'impact global sera la transformation de la perception des communautés riveraines vis-à-vis de la gestion durable de la biodiversité du Lac Zowla tout en renforçant leur résilience sociale, économique et environnementale

Transforming the perception of lakeside communities regarding the sustainable management of Lake Zowla's biodiversity, while strengthening their social, economic, and environmental resilience.

Les étapes nécessaires schématisant cette théorie de changement sont détaillées dans les pages qui suivent: problématique, groupes concernés, objectifs, description détaillée des activités, résultats attendus en lien avec les indicateurs, cadre logique avec les précisions des hypothèses et risques, chronogramme des activités, équipe ou personnel, budgets, analyse des risques, évaluation des résultats, capitalisation des leçons tirées et réinvestissement des apprentissages.

Aussi, ces étapes démontrent-elles, également, l'inter connectivité qui existe entre les **5 projets du programme pour que cette théorie de changement soit une réalité pratique:**

- **P1 et P2** → protègent la base écologique et permettent aux communautés de s'adapter aux effets du changement climatique ;
- **P3** → génère des revenus et emplois durables en renforcent la résilience des communautés ;
- **P4** → consolide les capacités et connaissances des communautés à faire face à leurs problèmes ;
- **P5** → porte l'influence de la pérennité institutionnelle et de la durabilité des actions.

Cette cohérence des cinq (5) projets répond à la vision d'impact global sur le long terme du programme. Dans ce sens, nous remarquerons que plusieurs activités sont, soit transversales, soit complémentaires aux cinq (5) projets. Ce qui prouve leur nécessité dans le programme.

2. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROGRAMME

2.1. Vision et objectif général

Le programme a pour titre : Restauration, préservation de la biodiversité et inclusion économique et sociale sur le littoral ouest du Lac Zowla (Canton d'Anyronkopé au Togo).

La vision dudit programme est : *d'ici à 2035 (soit 10 ans), les communautés riveraines du Lac Zowla, surtout, celles du canton d'Anyronkopé, s'épanouissent économiquement et socialement tout en étant en harmonie avec la nature (leur biodiversité).*

Son objectif global est *de restaurer la biodiversité tout en améliorant les conditions de vie socio-économique des communautés riveraines du lac Zowla d'ici 2035 (dans 10 ans).*

2.2. Résumé du programme

L'objet de ce programme est la restauration et la protection des écosystèmes dégradés autour du lac Zowla et le renforcement de la résilience des communautés face aux effets du changement climatique et à la pauvreté. Il est structuré en cinq (5) projets qui se dérouleront sur les dix (10) ans à venir en complémentarité ; si les parties prenantes se mobilisent, y compris les partenaires et les bailleurs, autour de :

- L'Atténuation des effets du changement climatique : restauration de la biodiversité aquatique et terrestre ;
- L'Adaptation aux effets du changement climatique : amélioration de l'efficacité énergétique (réduction de la vulnérabilité des communautés et de leurs enfants, énergie domestique, agro-écologie, haie vive pour arrêter l'érosion des sols et leur lessivage vers le lac) ;
- L'Inclusion Économique et sociale : Pauvreté/Activités Économiques/sociales : plus spécifiquement celles de la pêche/pisciculture, de l'agriculture et de l'éducation des enfants (repas scolaires), de la santé des mères et enfants, etc. ;
- Le Renforcement des capacités et Recherche scientifique de proximité des actions ;
- La Gouvernance et de l'Autonomie des projets ou des structures locales.

C'est cinq (5) grandes actions seront déclinées en projets de deux (2) ou trois (3), ou quatre (4), voire de cinq (5) ans suivant les schémas de la co-construction décidée ensemble avec les bailleurs et les fondations (partenariat de confiance avant l'élaboration des projets). Mais, les quatrième et cinquième actions sont transversales et soutiendront les impacts des trois (3) premières.

Il mobilisera plusieurs opportunités de collaboration et de participation en vue d'un soutien collectif et massif aux divers domaines d'actions des communautés riveraines du Lac Zowla.

Bref, le programme drainera un soutien massif à la restauration et à la protection de la biodiversité en vue de la réduction des problèmes initiés par la pauvreté extrême qui sévit dans la zone, côté ouest du Lac Zowla encore appelé, lac Boko au sud-est de la Région Maritime du Togo.

Les mangroves ont entièrement disparu à cause de l'assèchement de l'eau du lac dû à l'ouverture permanente de l'embouchure de la mer (le Golfe à Aného). Avec l'eutrophisation du reste des mares due aux déchets transportés par les eaux de ruissellement, sa faune et sa flore naturelles ont aussi disparu, laissant la place à la prolifération des plants aquatiques et algues envahissants qui aiment les nitrates et phosphates (nutriments).

Au niveau des champs, les plantations forestières et de cocotiers qui sont sur les rives sont détruites sous la pression anthropique (à la recherche de bois de chauffe et de la survie) et celle de la sécheresse.

Replanter les mangroves aussi bien que les plants forestiers et les cocotiers, dans cette zone si vaste de plus de 400 000 hectares, sera une tâche de long terme et qui a besoin de moyens durables. De plus, reconstituer la biodiversité du littoral par une bande forestière qui non seulement réduira les facteurs de pollution de l'eau du lac amenés par les eaux du ruissellement et le lessivage, est une autre tâche.

La formation d'une haie vive pour freiner l'érosion des terres cultivables en amont, suscitera la reconstitution progressive de leur fertilité naturelle et par ricochet, réduira l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides. Les biomasses issues des tailles ou des élagages des haies serviront à la fabrication des « bio chars » pour la fertilisation des sols.

Toutes ces actions doivent s'inscrire dans la durée, donc avec une vision de long terme. Elles feront également appels à d'autres actions de développement pour se consolider. Il faut donc un cluster d'acteurs dans la zone. Alors, ce programme décennal invite tous les partenaires locaux et internationaux qui sont intéressés pour un impact consolidé.

2.3. Durée du programme : 2026–2035 (10 ans)

Ce programme, ayant une vision de dix (10) ans, garde la cohérence entre les cinq (5) divers axes de projets, de trois (3), quatre (4) et cinq (5) ans, qui en sortiront suivant les moyens disponibles et les partenaires mobilisés. Il rassure sur les dix (10) ans, la complémentarité de leurs impacts respectifs pour en faire un impact consolidé et durable sur le milieu et sur les communautés collectivement et individuellement. Il est un plan décennal d'actions stratégiques qui se déclinera en des projets bien approfondis et détaillés avec tous les acteurs possibles.

2.4. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont de trois (3) catégories :

- Ceux qui seront directement acteurs des actions comme 500 ménages de 2.500 âmes, en plus au moins de 1000 élèves des écoles primaires du village ;
- les communautés du canton d'Anyronkopé qui bénéficieront directement des retombés de reboisements forestiers et de la restauration mangroves avoisinant 5.000 âmes ;
- la commune Vo2 et ceux d'autres villages du côté est du Lac qui dépassent plus 15.000 habitants.

Leur nombre évoluera suivant la progression des activités par “ tâche d'impacts” et la mobilisation des bailleurs autour des projets et dans un cluster très dynamique. Le but de la recherche de l'autonomie des structures communautaires et de celle des ONG locales qui les encadrent est visé ici. Cela facilitera dans le futur, la localisation de l'aide.

2.5. Bénéficiaires indirects :

Les bénéficiaires indirects sont constitués des populations de toutes les côtes du lac, puis de celles de la zone sud-est de la région maritime du pays qui sont estimés à 1 346 617 habitants sans le grand Lomé (RGPH-5 2022), voire la région maritime en totalité qui a environ 4 000 000 d'âmes.

2.6. Localisation : Zone du Lac Zowla, Togo

Les projets du programme s'installent sur le littoral du lac Zowla. Ce lac est totalement dégradé et aussi pollué que dénudé de sa faune et de sa flore, du côté ouest dans le canton d'Anyronkopé avant de s'étendre progressivement autour du Lac.

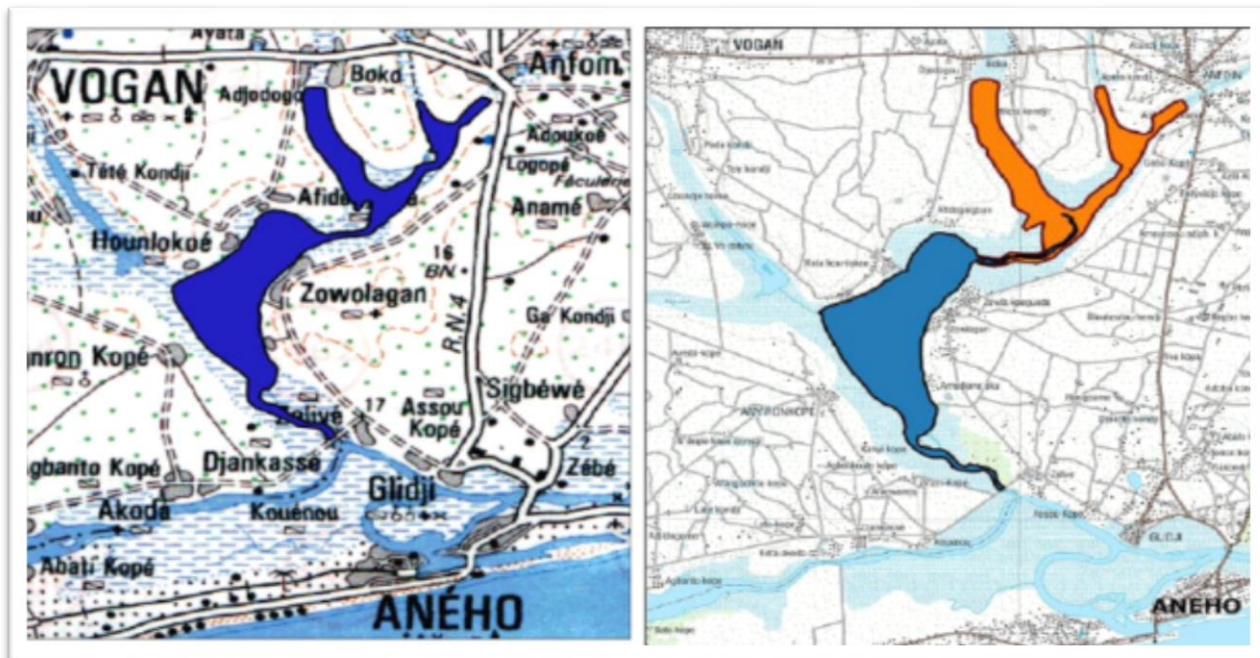


Figure 2: Localisation du lac Zowla au Togo : situation d'avant et celle actuelle qui progresse négativement

Son eau se dessèche progressivement entraînant son évaporation et accompagnée de celle des GES (CO₂ et CH₄). Actuellement, son étendue est déjà drastiquement réduite à moins de 60% entre une trentaine (30) d'années.

2.7. Organisation qui présente le programme et Origines (2006–2009)

L'organisme porteur du programme a pour dénomination : *Institut Alternatif aux Modèles et Méthodes de Développement Économique et Social (IAMDES-Togo)*.

En 2006, l'Institut Alternatif aux Modèles et Méthodes de Développement Économique et Social (IAMDES-International) a été initié par des étudiants de cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Togo) en année de maîtrise de DEDA (Développement et Éducation des Adultes) à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso).

Son objectif initial était de créer un institut à but non lucratif, dédié à la recherche scientifique de proximité et à l'appui au développement local et communautaire en Afrique de l'Ouest.

Le Togo, choisi pour abriter le siège, officialise l'institution en 2009 et commençait ses premières actions de recherche sur le terrain, financées par les apports de ses membres. Elles ont permis la documentation des résultats en publications de quatre (4) livres et en d'autres documents consultables, sur le site web d'IAMDES-Togo :

- Etchri S B. K & al (2011), Afrique, altruisme ou réalisme : *du concept de la pauvreté et aux intentions proclamées de sa réduction*, Editions Edilivre AParis, 326p ;

- Etchri S B. K (2014), Gens d'ici et d'ailleurs : vers une appropriation des actions par la théorie du développement conscientisant (TDC), Les Editions Edilivre AParis, 272p. (en réédition) ;
- Etchri S B. K (2017), Chefferie traditionnelle à Anyronkopé : entre mensonge et sincérité historique, Les Editions Du Net France, 262p. ;
- Etchri S B. K (2023), Chefferie traditionnelle à Anyronkopé : entre dignité de Monseigneur Robert Casmir Dosseh et sincérité historique, Les Editions Le Continent Lomé Togo, 272p. (réédition de celui de 2017).

La réalisation de nombreux des Plans de Développement Communautaire (PDC) pour :

- un (1) canton composé de cinq (5) villages avec trente-quatre (34) quartiers ;
- une ville de 27 quartiers, la ville de Tsévié, l'une (1) des plus grandes du pays.

La mise en place, l'organisation, la structuration et la formation de :

- trente-quatre (34) comités de quartiers (CDQ) ;
- Cinq (5) Associations Villageoises de Développement (AVD) ont émergé dans les cinq (5) villages de plus de 15 000 habitants en 2013 ;
- une (1) Association Cantonale de Développement (ACD) du canton ;
- un (1) Comité de Développement de la Ville (CDV) de la ville de Tsévié de plus 59 563 000 habitants en 2014.

Ces activités étaient réalisées avec les appuis financiers successifs de la Fondation Intervida de l'Espagne pour le Canton de Davié-Assomé et de la GIZ-Togo pour la ville de Tsévié.

Déclin et continuité (2014–2018)

L'absence de partenaires durables engagés dans la recherche privée en Afrique a freiné la dynamique régionale prévue, laissant le point focal du Togo comme principal acteur de la continuité des actions avec ses propres moyens. Aussi, les critères et exigences des bailleurs et fondations écartent les organisations naissantes, même si elles regorgent des compétences, des expériences. Elles prennent l'âge sans jamais avoir de financements pour leurs actions. Cela devient encore, une raison pour leur élimination par les critères et exigences fixes des subventions ordinaires, le manquant d'un historique parfait en gestion des fonds,

Il leur devient de plus en plus difficile de répondre aux appels d'offre ou à projets. De cette façon, plusieurs structures de locales, gorgées de compétences et d'expériences, étaient restées « mort-nées ». IAMDES-Togo résiste jusqu'aujourd'hui par les efforts propres de ces membres en services, en natures et avec le minimum d'espèces suivant les disponibilités.

Refondation (2018–2023)

En 2018, une réflexion stratégique a été initiée pour repenser le rôle de l'Institut et valoriser les acquis des années précédentes. Cette réflexion a abouti, en 2023, à la refondation d'IAMDES-TOGO, autour des trois (3) axées suivantes :

- protection et restauration de la biodiversité, notamment dans la zone sensible du lac Zowla, où les pressions anthropiques (déforestation, surpêche, exploitation non durable des sols) menacent l'équilibre écologique ;
- accompagnement des communautés autochtones, riveraines du Lac Zowla, dans leur processus de résilience contre la pauvreté ;
- recherche scientifique de proximité, outil central et transversal, pour analyse de l'efficacité

des interventions et amélioration continue des projets.

En résumé, IAMDES-TOGO actuel est une évolution du point focal togolais de l'IAMDES-International créé en 2006. Il est devenu en 2023, une nouvelle structure, actrice majeure de l'accompagnement communautaire, axé sur la restauration et la protection de la biodiversité, l'inclusion économique et sociale durables, puis sur la recherche-action de proximité.

Valeur, vision, mission, et stratégie :

- Valeurs : Confiance, Co-construction, Transparence, Redevabilité réciproque (CTR) ;
- Vision : D'ici à 2035 (10 ans), les communautés riveraines du lac Zowla participent activement à la protection de leur biodiversité et au développement local durable de leur milieu ;
- Mission : Accompagner les communautés riveraines du lac Zowla à restaurer et à protéger leur environnement tout en améliorant leurs conditions de vie socio-économiques à travers des actions écologiques, économiques, sociales et des recherches scientifiques de proximité ;
- Stratégie : Dynamique territoriale avec la forte responsabilité communautaire dans un processus de mise en œuvre progressive des projets et en synergie avec un suivi-évaluation continu et une capitalisation des acquis ou leçons.

Ces quatre éléments fondamentaux de la vie d'une structure de développement, surtout communautaire, illustrent la volonté d'IAMDES-Togo à agir en faveur d'un avenir durable d'un environnement préservé pour les générations futures et une communauté éduquée et autonome ; malgré la rareté de moyens.

Ainsi, IAMDES-Togo pense bien cerner, avec les communautés elles-mêmes, leur problématique de développement à travers la MAG (Méthode d'Animation en Groupe), un outil sociologique de recherche et d'intervention rapide pour la production commune de connaissances et de savoirs (Luc Van Campenhoudt, 2009). Nous l'avons utilisé pour un diagnostic rapide qui a servi à l'élaboration de ce programme (Cf. méthodologie). La problématique de ce plan décennal est donc sortie de ce diagnostic.

3. PROBLEMATIQUE

3.1. Contexte

Le lac Zowla, au sud-est du Togo, subit une dégradation alarmante :

- Ouverture permanente des eaux du lac vers la mer, le Golfe du Bénin, réduisant énormément non seulement l'étendue de l'eau mais aussi sa profondeur (quantité) tout en exposant sa faune (poissons aux pêcheurs) et sa flore (mangroves et galerie littorale aux chasseurs de bois de chauffe) ;
- Pollution croissante des eaux due aux rejets domestiques, aux pratiques agricoles non durables et à l'eutrophisation des eaux du lac, affectant directement la pêche, donc l'effondrement de la faune aquatique ;
- Disparition des forêts riveraines, dégradation accélérée des terres agricoles, entraînant, baisse de fertilité, perte de couvert végétal et érosion des sols ;
- Régression de la faune et de la flore aquatiques aussi bien que celles terrestres, conséquence de la surexploitation, de la destruction des habitats et du dérèglement climatique ;
- Pressions démographiques et pauvreté extrême incitent les communautés à exploiter

- intensément les ressources naturelles pour leur survie immédiate ;
- Etc.

De ces réalités vivantes du terrain, relevées par notre diagnostic rapide, plusieurs enjeux du développement du milieu se posent aux communautés et les mettent dans un cercle vicieux, comme un serpent qui se mord la queue. Elles deviennent actrices et victimes, à la fois, de leurs propres actes et de ceux des autres :

- Enjeu environnemental et énergétique

Érosion du lac Zowla : entre 1986 et 2013, le lac Zowla a perdu plus de 60 % de sa superficie, passant de 7 813 km² à 3 160 km², soit, entre 316 000 à 400 000 hectares d'eau disparus, plus de la moitié de son étendue, en raison des coupes massives de sa galerie et de ses mangroves, d'envasement de son lit par les déchets transportés par les eaux de ruissellement, des activités anthropiques non maîtrisées et surtout, de l'ouverture permanente de l'embouchure de la mer faisant passer l'eau du lac. Ce dernier fait a fragilisé la pêche, l'agriculture et les moyens de subsistance des communautés locales. Plus de 60 % de celles-ci vivent sous le seuil de pauvreté ;

Pollution et eutrophisation : les eaux des lacs du Togo sont fréquemment contaminées par des nitrates, métaux lourds, effluents domestiques et industriels, et l'ensablement croissant accentue les risques d'inondation et la dégradation de leur qualité avec l'émergence des herbes aquatiques envahissantes ;

Perte de biodiversité : la destruction des habitats (forêts, mangroves, zones humides) a entraîné un appauvrissement de la faune aquatique et terrestre, notamment des espèces dépendantes des forêts riveraines et des mangroves ;

Perte excessive de couverture forestière : Cela a initié un manque de bois de chauffe, donc des problèmes de l'énergie domestique, la pression sur les mangroves et de l'occupation du temps des femmes ;

- Dimension socio-économique

Pauvreté persistante : dans la région maritime (hors Lomé), plus de 61,7 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec une prédominance en milieu rural (74,3 %) tout comme dans la zone du lac Zowla. La pollution des eaux du Lac avec la raréfaction des poissons et la dégradation profonde des terres cultivables ont initié plusieurs facteurs de la pauvreté comme problèmes d'alimentation, de la nutrition, de santé des enfants, de l'éducation, etc. ;

Tendance inquiétante : bien que le taux national ait légèrement baissé (de 55 % en 2015 à 53,5 %), la région maritime connaît une hausse de l'indice de pauvreté : + 8 points en 6 ans ([HYPERLINK "https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/medias/cartographie-de-la-pauvrete?utm_source=chatgpt.com"](https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/medias/cartographie-de-la-pauvrete?utm_source=chatgpt.com) République Togolaise).

Le gouvernement du pays a bien constaté tout comme nous, le contexte dans lequel se retrouvent les communautés riveraines de Lac Zowla et avait consacré, avec ses partenaires, une partie du projet WACA ResIP-Togo à la zone pour cinq (5) ans :

- Reboisement de 283 hectares de mangroves le long des berges du lac Zowla (2019–2023), mené par l'ONG AVOTODE sous l'égide de WACA ResIP-Togo. Les mangroves restaurées agissent comme refuge pour la biodiversité, barrières contre les aléas climatiques et fourniront

- des puits de carbones naturels ;
- Une intervention supplémentaire de WACA ResIP estimée de 215 hectares de reboisement est faite autour du lac.

Dans la zone d'Anyronkopé spécifiquement, le reboisement d'une partie de la rive est entamé mais reste une goutte de sel dans la mare. En plus, des cocotiers, une source de revenus dans le milieu, sont mis à terre au bord du littoral, mais le domaine reste très vaste à reboiser. Nous avons remarqué que la reprise des cocotiers, même celle des mangroves, n'est pas assurée par manque de suivis des techniciens qui sont venus hors du territoire de la zone avec la faible implication des communautés.

Aussi, une construction d'infrastructure et un renforcement des AGR (maraîchage, transformation du manioc) étaient programmés, mais ne sont pas fonctionnels actuellement. Les actions, pour la plupart, étaient inachevées en ce qui concerne la construction d'une usine. Son achèvement sera important...

Bien que structurante, les actions du projet WACA RésIP, des limites sont identifiées. Ces interventions manquent de suivis sociaux, techniques et scientifiques. Elles n'étaient pas bien ancrées dans les communautés pour la valorisation des savoirs locaux et connaissances locales. Les techniciens de l'encadrement étaient tous venus de l'extérieur et sont repartis une fois les budgets consommés. L'évaluation d'impact social/environnemental et les pistes d'appropriation durable des actions par les communautés semblent ne pas être bien prises en compte à la conception du projet et/ou étaient ignorées. La vision des problèmes se limitait aux objectifs des projets successifs sans s'inscrire dans la durée.

La question de la restauration et de la protection de biodiversité en lien avec celle de pauvreté doit être vue dans le milieu sur le long terme et non sur la durée des projets, aussi que la zone est très vaste et bien dégradée.

Bref, la situation est très critique au bord du lac Zowla : érosion rapide, dégradation des ressources naturelles, pollution des eaux du lac et effondrement de la biodiversité, en contexte de pauvreté rurale profonde. Les actions réalisées par WACA ResIP bien que louables, restent très insuffisantes pour régler à elles seules ces problèmes qui sont plus complexes que nous ne les pensons. Ils doivent mobiliser plusieurs acteurs et plusieurs thématiques à la fois.

3.2. Justification

La dégradation de la biodiversité du milieu a entraîné des problèmes de développement tels que la déscolarisation des enfants, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'intoxication des terres (utilisation des produits chimiques en agriculture même des fois pour la pêche) et ceux de la santé en général (problèmes de la peau, de cancer, etc.) et de la santé mentale en particulier (résilience, manque du bien-être social et psychologique, sentiments de souci, anxiété, etc.). Nous ne pouvons pas les aborder tous dans ce programme. Ils initient des espaces d'actions pour d'autres organisations de développement dans la zone. Nous les invitons à venir pour un impact consolidé.

Pour le programme d'IAMDES-TOGO, une ONG locale ayant des membres et le coordinateur qui sont des communautés riveraines, il devient non seulement stratégique pour un suivi rapproché et permanent inscrit dans la durée mais aussi pour renforcer les rôles et responsabilités des communautés, leurs parents. Les ménages, qui sont aujourd'hui des lieux parfaits de cohésion sociale dans le milieu, doivent être renforcés pour une reprise locale ou une appropriation communautaire totale (CTF+D) des actions après les financements extérieurs ou après les acteurs extérieurs (activités d'autonomie).

C'est dans ce contexte qu'IAMDES-TOGO, refondé en 2023, se positionne dans la zone en vue de contribuer à la restauration des écosystèmes, à la résilience des communautés face à l'extrême pauvreté et à la transformation des résultats de la recherche scientifique en actions locales concrètes.

Ensuite, le contexte actuel du Togo marqué par des défis environnementaux croissants, une pression démographique accrue sur les ressources naturelles et la vulnérabilité socio-économique des communautés riveraines du lac Zowla, rend ce programme non seulement pertinent mais indispensable.

Enfin, ce programme justifie son existence par la nécessité de :

- Renforcer les capacités locales afin de rendre les communautés actrices non seulement de leur développement économique mais aussi, de la protection de leur biodiversité ;
- Combiner savoirs traditionnels et recherche scientifique pour une gestion durable des ressources ;
- Mettre en place des actions durables, mesurables et reproductibles dans d'autres zones vulnérables du pays et de la sous-région.

Alors, ce programme d'IAMDES-TOGO vise donc à :

- Accompagner les communautés autochtones du lac Zowla dans la mise en œuvre de solutions locales pour restaurer les écosystèmes et sortir de la pauvreté ;
- Conduire une recherche scientifique de proximité, pour comprendre les freins à l'efficacité des interventions existantes et celles à mener (y compris celles du WACA ResIP) et proposer des améliorations continues ;
- Créer une synergie entre savoirs locaux, actions communautaires et initiatives régionales, afin de garantir des résultats durables et reproductibles dans d'autres zones du Togo et de la sous-région ;
- Mobiliser plusieurs acteurs à la fois autour des différentes thématiques du développement de la zone surtout celles de l'éducation, de la malnutrition et de la santé des enfants avec une vision de l'autonomie communautaire sur le long terme.

Il est évident que ce programme répond à une urgence écologique, sociale et catastrophique, à la fois, conformément aux définitions internationales (FAO, UNEP, OMS, etc.). Sans une action intégrée, la zone du lac Zowla risque de perdre sa biodiversité qui aura des conséquences néfastes sur la population. Ses terres agricoles deviendront très stériles. Les communautés environnantes du lac resteront piégées dans ce cercle vicieux de pauvreté et de dégradation environnementale. Certains vendent déjà leurs terres pour la survie. Si ces cas se renforçaient, la restauration de la biodiversité sera encore plus difficile.

Aussi, ce programme a-t-il été bien arrimé à la stratégie et plan d'action national pour la diversité biologique (SPANB), au cadre mondial pour la biodiversité de Kunming Montréal (CMB) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD), surtout ceux numéro N°1, 2, 14 et 15. Il promeut la restauration et la protection de la biodiversité, la sécurité alimentaire et le développement économique durable. Enfin, il encourage la surveillance de la santé mentale des communautés riveraines et les droits des enfants, surtout à l'éducation et à la santé. Ses activités prendront forcément en compte les éléments de ces diverses conventions internationales et plans nationaux.

4. DESCRIPTION DETAILLEE DES PROJETS ET DES ACTIVITES DU PROGRAMME

Ce programme est composé de cinq (5) projets très complémentaires qui se déclineront suivant les disponibilités en diverses phases sur les dix (10) ans.

4.1. Projet 1 : Atténuation des effets du changement climatique

4.1.1.Objectifs

Le projet 1 a pour objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre en améliorant le stockage de carbone à travers des actions de reboisement, de restauration des écosystèmes et de production de « biochar » pour la production agricole de la zone.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Objectif spécifique 1 : Restaurer les écosystèmes côtiers du lac à travers le reboisement de mangroves ;
- Objectif spécifique 2 : Reboiser les zones humides dégradées avec des essences forestières locales en vue de l'amélioration du couvert végétal et des puits de carbone terrestre ;
- Objectif spécifique 3 : Mettre en place des haies vives agro-écologiques en amont et tout au long de rive du lac en vue de la réduction de l'érosion des terres cultivables vers le lac (capture du carbone, fourniture de la biomasse pour l'enrichissement du sol par le biochar, etc.).

4.1.2.Résultats Attendus et indicateurs

Objectifs spécifiques (OS)	Résultats attendu (RA)	Indicateurs (I)
OS1 : Restaurer les écosystèmes côtiers du lac à travers le reboisement de mangroves	RA.1.1: 150 ha de mangroves restauré dans la zone du lac Zowla, côté ouest, (Anyronkopé)	Surface totale de mangroves reboisées (hectares) par année ;
	RA.1.2 : Les plantations de mangroves atteignent un taux de survie satisfaisant de 70%.	Taux de survie des plants de mangroves après 1, 3 et 5 ans (%)
	RA.1.3 : La mangrove reconstituée joue son rôle de puit de carbone et contribue à l'atténuation du climat après 5 ans (valorisée en crédits carbone, crédits biodiversité certifiés).	Tonnes équivalent de CO2 séquestrées par les mangroves (par an à partir de la 5ème année).
OS2 : Reboiser les zones humides dégradées avec des essences forestières locales en vue de l'amélioration du couvert végétal et des puits de carbone terrestre	RA.2.1 : 100 hectares de zones dégradées sont restaurés avec des essences locales adaptées	Nombre d'hectares de forêts reboisés par an ;
	RA.2.2 : Les plantations présentent un taux de survie durable d'au moins 70%	-Taux de survie après 5 ans -Nombre d'espèces locales plantées
	RA.2.3 : Le taux de couverture forestière dans la zone d'intervention progresse régulièrement (chaque année)	Taux de couverture forestière dans la zone d'intervention (à évaluer tous les 2 ans et par années de projet).

	contribuant au stockage de carbone.	
OS3 : Mettre en place en amont et tout au long du rivage du lac, des haies vives agro écologiques en vue de réduire l'envasement du lac par l'érosion des terres cultivables, caper le carbone et fournir de la biomasse pour améliorer les sols et l'approvisionnement en bois énergie de la population.	RA.3.1 : 10 kilomètres de haies vives agro écologiques sont implantés sur une période de 10 ans en amont, du côté Anyronkopé	Nombre de km de haies vives installé chaque année
	RA.3.2 : Les ménages riverains et exploitations agricoles bénéficient directement des haies (protection des terres, fertilité accrue, bois de service) ;	-Surface des terres agricoles restaurées et améliorées -Quantité de bois en tonne ou fagots récoltée chaque année
	RA.3.3 : La biomasse produite par les haies vives augmente, la production de biochar augmentera contribuant à la séquestration du carbone.	Tonnes équivalent de CO2 séquestrées par an à partir de la 5 ^{ème} année

4.1.3. Description détaillée des activités

Objectifs spécifiques/Résultats attendus	Activités
OS1 : Restaurer les écosystèmes côtiers du lac à travers le reboisement de mangroves	
RA.1.1: 150 ha de mangroves restauré dans la zone du lac Zowla, côté ouest, (Anyronkopé)	A1.1.1 : Identification participative des sites de reboisement prioritaires avec les communautés riveraines ;
	A1.1.2 : Production de plants de mangroves dans des pépinières communautaires
	A1.1.3 : Organisation de campagnes annuelles de reboisement avec la participation des jeunes, femmes et associations locales
	A1.1.4 : Protection physique (clôture, balisage) des zones reboisées contre le bétail et la coupe anarchique.
RA.1.2 : Les plantations de mangroves atteignent un taux de survie satisfaisant de 70%.	A1.2.1 : Suivi-évaluation régulier de la survie des plants (inventaires, géolocalisations)
	A1.2.2 : Entretien des plantations (désherbage, remplacement des plants morts)
	A1.2.3 : Formation des comités locaux sur les bonnes pratiques de gestion et protection des mangroves
RA.1.3 : La mangrove reconstituée joue son rôle de puits de carbone et contribue à l'atténuation du climat après 5 ans (valorisée en crédits carbone, crédits biodiversité certifiés).	A1.3.1 : Mise en place de protocoles de mesure de biomasse et séquestration de carbone
	A1.3.2 : Formation de jeunes techniciens locaux à la collecte de données carbone ; crédits carbonés
	A1.3.3 : Production de rapports annuels sur la séquestration carbone et valorisation dans les programmes climat (projets

OS2 : Reboiser les zones humides dégradées avec des essences forestières locales en vue de l'amélioration du couvert végétal et des puits de carbone terrestre	
RA.2.1 : 100 hectares de zones dégradées sont restaurés avec des essences locales adaptées	A2.1.1 : Cartographie participative des zones dégradées à reboiser ;
	A2.1.2 : Sélection et production d'essences forestières locales adaptées (bois d'œuvre, fruitiers, médicinaux, etc.)
	A2.1.3 : Campagnes annuelles de mise en terre des plants avec les communautés ;
	A2.1.4 : Mise en place de brigades communautaires de surveillance contre les feux de brousse et coupes illégales (les ménages seront valorisés ici
RA.2.2 : Les plantations présentent un taux de survie durable d'au moins 70%	A2.2.1 : Suivi et entretien (remplacement, désherbage, etc.) ;
	A2.2.2 : Formation des ménages bénéficiaires sur les techniques agroforestières et sylvicoles ;
	A2.2.3 : Mise en place de conventions locales pour la gestion durable des sites reboisés, surtout des mangroves.
RA.2.3 : Le taux de couverture forestière dans la zone d'intervention progresse régulièrement (chaque année) contribuant au stockage de carbone.	A2.3.1 : Inventaires forestiers périodiques (tous les 2 ans) ;
	A2.3.2 : Utilisation d'outils de suivi satellitaire ou drones pour estimer la couverture végétale
	A2.3.3 : Valorisation des bénéfices carbone auprès des autorités locales et bailleurs climat (projet crédit carbone).
OS3 : Mettre en place en amont et tout au long du rivage du lac, des haies vives agro écologiques en vue de réduire l'envasement du lac par l'érosion des terres cultivables, capturer le carbone et fournir de la biomasse pour améliorer les sols par le biochar et l'approvisionnement en bois énergie de la population.	
RA.3.1 : 10 kilomètres de haies vives agro écologiques sont implantés sur une période de 10 ans en amont, du côté Anyronkopé	A3.1.1 : Identification des zones sensibles à l'érosion autour du lac et en amont (zones cultivées, berges) ;
	A3.1.2 : Sélection d'espèces locales adaptées (acacias, leucaena, gliricidia, moringa, ou des bois d'œuvre de connaissances locales, des cocotiers dont les fruits sont utiles pour la fabrication d'huile de coco, etc.)
	A3.1.3 : Production et distribution de plants aux ménages riverains
	A3.1.4 : Implantation collective de haies avec appui technique des animateurs agro-écologiques
RA.3.2 : Les ménages riverains et exploitations agricoles bénéficient directement des haies (protection des terres, fertilité accrue, bois de service) ;	A3.2.1 : Formation des ménages sur les techniques d'entretien et valorisation des haies (paillage, bois de service, fourrage pour les animaux, ou compostage pour un maraîchage bio-dynamique)
	A3.2.2 : Mise en place de micro-projets pilotes d'exploitation durable des haies

	A3.2.3 : Organisation de visites-échanges entre agriculteurs pour diffusion des bonnes pratiques
RA.3.3 : La biomasse produite par les haies vives augmente, la production du biochar augmente, contribuant au renforcement de la séquestration.	A3.8 : Suivi de la croissance des haies et évaluation de la biomasse
	A3.9 : Enregistrement des données de séquestration carbone issue des haies agro-écologiques (techniciens formés, technologies de production de biochar acquises)
	A3.10 : Diffusion annuelle des résultats auprès des communautés et partenaires techniques/financiers

4.2. Projet 2 : Adaptation aux effets du changement climatique

4.2.1. Objectifs

Projet 2 a pour objectif général de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face aux effets du changement climatique.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Objectif spécifique 1 : Construire des infrastructures résilientes pour protéger les zones vulnérables tout en dotant les ménages d'équipements d'énergie renouvelable ou de la cuisine propre ;
- Objectif spécifique 2 : Promouvoir des pratiques agricoles et piscicoles résilientes (agriculture de conservation, systèmes agro-forestiers, fermes innovantes hydroponiques et d'aquaponies et dans les établissements scolaires primaires du village, etc.) ;
- Objectif spécifique 3 : Former les communautés locales sur les stratégies d'adaptation face au changement climatique.

4.2.2. Résultats Attendus et indicateurs

Objectifs spécifiques (OS)	Résultats attendu (RA)	Indicateurs (I)
OS1 : Construire des infrastructures résilientes pour protéger les zones vulnérables tout en dotant les ménages d'équipements d'énergie renouvelable ou de la cuisine propre	RA.1.1 : Des infrastructures d'assainissement (systèmes de drainage, eau potable, gestion des déchets domestiques, toilettes) et équipements de l'énergie renouvelable (foyers améliorés, cuisines propres, biogaz naturel pour les ménages etc.) sont fonctionnels dans les zones vulnérables	Nombre d'infrastructures construites (systèmes de drainage, eau potable, gestion des déchets domestiques, toilettes) et de ménages équipés (foyers améliorés, cuisines propres, biogaz naturel pour les ménages)
	RA.1.2 : 2500 personnes de 500 ménages (taille moyenne de 5 personnes) des communautés riveraines bénéficient directement des infrastructures et équipements pour sécuriser leurs moyens de subsistance et leur énergie domestique	Nombre de personnes bénéficiant directement de ces infrastructures

	RA.1.3 : Les problèmes liés aux énergies domestiques diminuent progressivement grâce aux équipements	Réduction en % de temps de recherche de l'énergie domestique.
OS 2 : Promouvoir des pratiques agricoles et piscicoles résilientes (agriculture de conservation, systèmes agro-forestiers, fermes innovantes hydroponiques et d'aquaponies et dans les établissements scolaires primaires du village, etc.	RA.2.1 : 500 exploitations agricoles locales au moins adoptent et mettent en œuvre des pratiques agricoles résilientes	Nombre de fermes ou ménages adoptant des pratiques agricoles résilientes par an
	RA.2.2 : La superficie cultivée sous des systèmes agro-écologiques et agroforestiers progresse chaque année et des centres pilotes hydroponiques et d'aquaponie naissent	Surface cultivée sous des pratiques résilientes (hectares)
	RA.2.3 : La productivité agricole des exploitations concernées s'améliore durablement malgré les aléas climatiques.	Augmentation de la productivité agricole (tonnes/hectare)
Objectif spécifique 3 : Former les communautés locales sur les stratégies d'adaptation face au changement climatique	RA3.1 : 500 ménages de 2500 membres des communautés riveraines du lac (agriculteurs, pêcheurs, leaders, femmes, jeunes, élèves des écoles du milieu, etc.) sont formés sur les stratégies d'adaptation	Nombre de personnes formées (par type : agriculteurs, leaders communautaires, ambassadeurs de la biodiversité, etc.)
	RA.3.2 : Les connaissances acquises sont capitalisées, maintenues et appliquées dans la durée	% de personnes ou de ménages appliquant effectivement les connaissances acquises
	RA.3.3 : Des initiatives et projets communautaires durables émergent réduisant la vulnérabilité locale aux risques climatiques.	Nombre de projets communautaires lancés en réponse aux risques climatiques à partir des connaissances acquises.

4.2.3. Description détaillée des activités

Objectifs spécifiques/Résultats attendus	Activités
Objectif spécifique 1 : Construire des infrastructures résilientes pour protéger les zones vulnérables tout en dotant les ménages d'équipements d'énergie renouvelable ou de la cuisine propre	
RA.1.1 : Des infrastructures d'assainissement (systèmes de drainage, eau potable, gestion des déchets domestiques, toilettes) et équipements de l'énergie renouvelable (foyers améliorés, cuisines propres, biogaz naturel pour les	A1.1.1 : Études techniques et environnementales pour identifier les zones prioritaires d'aménagement
	A1.1.2 : Conception et validation des plans d'infrastructures avec les communautés locales
	A1.1.3 : Construction de digues, bassins de rétention, réservoirs d'eau, des systèmes de drainage et des

ménages etc.) sont fonctionnels dans les zones vulnérables	foyers améliorés, des cuisines propres, des systèmes de biogaz naturel pour ménage
	A1.1.4 : Installation ou distribution de foyers améliorés, cuisines propres et unités de biogaz naturel pour les ménages
RA.1.2 : 2500 personnes de 500 ménages (taille moyenne de 5 personnes) des communautés riveraines bénéficient directement des infrastructures et équipements pour sécuriser leurs moyens de subsistance et leur énergie domestique	A1.2.1 : Organisation de campagnes d'information et sensibilisation sur l'utilisation des infrastructures
	A1.2.2 : Mise en place de comités de gestion communautaire pour l'entretien des aménagements
	A1.2.3 : Intégration des femmes et jeunes dans la gestion et la maintenance
RA.1.3 : Les problèmes liés aux énergies domestiques diminuent progressivement grâce aux équipements	A1.8 : Suivi des impacts socio-économiques (agriculture, habitat, commerce) après mise en service ;
	A1.9 : Organisation de rencontres annuelles d'évaluation avec les communautés
	A1.10 : Diffusion des résultats et bonnes pratiques auprès des communes et partenaires
Objectif spécifique 2 : Promouvoir des pratiques agricoles, piscicoles et apicoles résilientes (agriculture de conservation, systèmes agro-forestiers, fermes innovantes hydroponiques et d'aquaponies et dans les établissements scolaires primaires du village, etc.)	
RA.2.1 : 500 exploitations agricoles locales au moins adoptent et mettent en œuvre des pratiques agricoles résilientes	A2.1.1 : Mise en place de formations pratiques en agriculture de conservation, agroforesterie, compostage, gestion intégrée de l'eau ;
	A2.1.2 : Mise en place de formations pratiques en pisciculture, hydroponiques, en aquaponie, en culture en serre, etc.
	A2.1.3 : Identification des exploitations pilotes volontaires (agricoles, apicoles et piscicoles, hydroponiques et aquaponies des poissons-potagers, culture en serre des potagers dans les fermes et établissements scolaires)
	A2.1.4 : Distribution d'intrants durables (semences améliorées résistantes à la sécheresse, matériel agro écologique, etc.)
	A2.1.5 : Suivi des exploitations pilotes et diffusion des résultats
RA.2.2 : La superficie cultivée sous des systèmes agro écologiques et agroforestiers progresse chaque année et des centres pilotes hydroponiques et d'aquaponie naissent	A2.2.1 : Appui à la plantation d'arbres agroforestiers (moringa, acacia, fruitiers surtout les cocotiers) dans les champs
	A2.2.2 : Développement de champs-écoles pour le partage de pratiques résiliente (agricoles, apiculture et piscicoles, aquaponie des poissons-potagers, culture en serre des potagers hydroponiques dans les établissements scolaires)
	A2.2.3 : Suivi cartographique de l'évolution des superficies cultivées sous pratiques résilientes

RA.2.3 : La productivité agricole des exploitations concernées s'améliore durablement malgré les aléas climatiques.	A2.3.1 : Démonstrations de techniques de gestion de l'eau (paillage, irrigation goutte-à-goutte, culture en serre, en fils, hors sol, hydroponique, en aquaponie, etc.)
	A2.3.2 : Mise en place de systèmes d'alerte précoce agricole (bulletins météo, conseils agricoles au niveau des radios locales, etc.)
	A2.3.3 : Valorisation économique des produits issus de l'agriculture et de la pisciculture résilientes (marchés locaux, coopératives, restaurants, repas scolaires, marques spécifiques pour l'international, huile de coco par exemple).
Objectif spécifique 3 : Former les communautés locales sur les stratégies d'adaptation face au changement climatique.	
RA3.1 : 500 ménages de 2500 membres des communautés riveraines du lac (agriculteurs, pêcheurs, leaders, femmes, jeunes, élèves des écoles du milieu, etc.) sont formés sur les stratégies d'adaptation	A3.1 : Élaboration de modules de formation adaptés aux réalités locales
	A3.2 : Sessions de formation ciblant agriculteurs, leaders communautaires, femmes et jeunes
	A3.3 : Organisation de campagnes de sensibilisation via radios locales et supports visuels, etc.
RA.3.2 : Les connaissances acquises sont capitalisées, maintenues et appliquées dans la durée	A3.2.1 : Mise en place de clubs climat ou groupes de veille communautaire ;
	A3.2.2 : Suivi post-formation (visites sur le terrain, coaching) ;
	A3.2.3 : Organisation de concours communautaires récompensant les meilleures pratiques d'adaptation, voire d'atténuation (plantations bien entretenues).
RA.3.3 : Des initiatives et projets communautaires durables émergent réduisant la vulnérabilité locale aux risques climatiques.	A3.7 : Appui technique et financier à des micro-projets individuels et communautaires (gestion de l'eau, agroforesterie, énergies propres, restauration, petits unités de fabrication d'huile de coco, de la farine du manioc, des projets de sécurité alimentaires comme la conservation du poisson, des denrées, etc.) ;
	A3.8 : Création de plateformes d'échanges intercommunautaires pour partager les expériences
	A3.9 : Capitalisation et diffusion des réussites locales auprès des autorités et partenaires

4.3. Projet 3 : Inclusion économique : Pauvreté et activités économiques

4.3.1. Objectifs

L'objectif global du projet 3 est de promouvoir l'inclusion économique tout en réduisant la pauvreté par le développement d'activités économiques durables.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Objectif spécifique 1 : Soutenir la création d'emplois verts, notamment dans les secteurs

- agricoles, forestiers, énergétiques et marchands ;
- Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès au financement pour les micro-entrepreneurs et les petites entreprises ;
- Objectif spécifique 3 : Développer des chaînes de valeur locales autour des produits issus des écosystèmes naturels (ex : produits forestiers non ligneux, biochar, poissons, coco, manioc. etc.).

4.3.2. Résultats Attendus et indicateurs

Objectifs spécifiques (OS)	Résultats attendu (RA)	Indicateurs (I)
OS1 : Soutenir la création d'emplois verts, notamment dans les secteurs agricoles, forestiers, énergétiques et marchands	RA.1.1 : Des ménages, chaque année, ont créé leurs emplois verts dans les secteurs agricoles, forestiers, énergétiques et marchands	Nombre d'emplois verts créés chaque année
	RA.1.2 : Les bénéficiaires accèdent à des emplois stables et durables grâce aux initiatives locales ;	Taux d'insertion durable des bénéficiaires dans des emplois stables
	RA.1.3 : De nouvelles entreprises vertes sont créées ou renforcées dans la zone d'intervention au-delà de celle du projet	Nombre d'entreprises créées ou renforcées dans le secteur vert.
OS2 : Améliorer l'accès au financement pour les micro-entrepreneurs et les petites entreprises	RA.2.1 : Chaque année, 10 ménages micro-entrepreneurs et petites entreprises bénéficient chacun d'un appui financier croissant	Montant des financements alloués aux micro-entrepreneurs chaque année
	RA.2.2 : 50% au moins de projets financés obtiennent un taux de succès élevé et deviennent économiquement viables	Nombre de projets financés et taux de succès des entreprises financées
	RA.2.3 : Les bénéficiaires constatent une augmentation de 50% au moins de leur chiffre d'affaires annuel	Augmentation du chiffre d'affaires des bénéficiaires (en moyenne annuelle)
OS3 : Développer des chaînes de valeur locales autour des produits issus des écosystèmes naturels (ex : produits forestiers non ligneux, poissons, coco, manioc. etc.).	RA.3.1 : 4 mini coopératives féminines de transformation ou petites entreprises locales sont créées et structurées par 20 femmes autour de produits issus des écosystèmes naturels	Nombre d'entreprises ou coopératives créées autour des produits locaux
	RA.3.2 : La production et la commercialisation des produits locaux augmentent de manière durable	Volume de production ou de vente des produits issus des écosystèmes locaux
	RA.3.3 : La part de marché des produits locaux progresse au niveau communautaire et communal	Part de marché des produits locaux dans le marché local et communal

4.3.3. Description détaillée des activités

Objectifs spécifiques / Résultats attendus	Activités
OS1 : Soutenir la création d'emplois verts, notamment dans les secteurs agricoles, forestiers, énergétiques et marchands	
RA.1.1 : Des ménages, chaque année, ont créé leurs emplois verts dans les secteurs agricoles, forestiers, énergétiques et marchands	A.1.1.1 : Identifier les opportunités d'emplois verts autour du lac (pêche durable, écotourisme, reboisement, énergie renouvelable, etc.) ;
	A1.1.2 : Former les jeunes, femmes et pêcheurs aux métiers verts (agroécologie, transformation locale, maintenance de systèmes solaires)
	A1.1.3 : Mettre en place des programmes de stage et d'apprentissage liés aux filières vertes
RA.1.2 : Les bénéficiaires accèdent à des emplois stables et durables grâce aux initiatives locales	A1.2.1 : Accompagner la création de microentreprises vertes et coopératives locales
	A1.2.2 : Développer des partenariats avec les institutions locales pour favoriser l'insertion durable
	A1.2.3 : Mettre en place des contrats ou conventions avec les acteurs privés pour assurer la continuité des emplois
RA.1.3 : De nouvelles entreprises vertes sont créées ou renforcées dans la zone d'intervention au-delà de celle du projet	A3.1 : Offrir des services de conseil et d'incubation aux porteurs d'initiatives vertes
	A3.2 : Soutenir les entreprises existantes par des appuis techniques et organisationnels
	A3.3 : Suivre et évaluer la durabilité économique et sociale des entreprises créées
OS2 : Améliorer l'accès au financement pour les micro-entrepreneurs et les petites entreprises	
RA.2.1 : Chaque année, 10 ménages micro-entrepreneurs et petites entreprises bénéficient chacun d'un appui financier croissant	A2.1.1 : Créer un fonds local de microfinance vert (financements favorisant la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, les projets de l'énergies renouvelables pour les ménages, agriculture durable, appareils électrogènes économes d'énergie, produits d'assurance verte pour soutenir les populations les plus vulnérables qui vendent par exemple leur terrain pour la survie, l'économie verte au niveau local, communal, voir régional)
	A2.1.2 : Faciliter l'accès aux crédits verts auprès des institutions financières locales
	A2.1.3 : Mettre en place au niveau local, un système de garantie ou de cofinancement pour réduire les risques

RA.2.2 : 50% au moins de projets financés obtiennent un taux de succès élevé et deviennent économiquement viables	A2.2.1 : Accompagner les micro-entrepreneurs dans la préparation de plans d'affaires bancables
	A2.2.2 : Offrir des formations en gestion financière, comptabilité simplifiée et marketing
	A2.2.3 : Suivre la performance économique et sociale des projets financés
RA.2.3 : Les bénéficiaires constatent une augmentation de 50% au moins de leur chiffre d'affaires annuel	A3.1 : Organiser des ateliers de renforcement des compétences en gestion commerciale
	A3.2 : Favoriser l'accès à de nouveaux marchés (locaux, régionaux)
	A3.3 : Appuyer l'innovation et la diversification des produits/services pour accroître la compétitivité.
OS3 : Développer des chaînes de valeur locales autour des produits issus des écosystèmes naturels (ex : produits forestiers non ligneux, poissons, coco, manioc. etc.).	
RA.3.1 : 4 mini coopératives féminines de transformation ou petites entreprises locales sont créées et structurées par 20 femmes autour de produits issus des écosystèmes naturels	A3.1.1 : Identifier les produits locaux à fort potentiel (poisson, huile de coco, farine du manioc, tapioca, miel, etc.)
	A3.1.2 : Appuyer la création et la structuration de coopératives et groupements de producteurs, et fermes scolaires
	A3.1.3 : Accompagner les coopératives dans la formalisation et l'accès aux financements
RA.3.2 : La production et la commercialisation des produits locaux augmentent de manière durable	A2.1 : Former les acteurs aux techniques de transformation, conservation et emballage
	A2.2 : Développer des circuits courts de commercialisation (marchés locaux, foires, partenariats avec hôtels)
	A2.3 : Mettre en place des unités pilotes de transformation pour renforcer la production locale
RA.3.3 : La part de marché des produits locaux progresse au niveau communautaire et communal	A3.3.1 : Promouvoir les produits locaux via une stratégie de labellisation ou de marque collective (« Produits du lac Zowla ou d'Anyronkopé »)
	A3.3.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation et foires de valorisation des produits locaux au niveau des villages riverains
	A3.3.3 : Développer des partenariats commerciaux avec des réseaux de distribution régionaux, nationaux, voir internationaux (ex. Farine du Lac Zowla ou d'Anyronkopé)

4.4. Projet 4 : Renforcement des capacités et recherche scientifique de proximité autour du Lac Zowla

4.4.1. Objectifs :

Le projet 4 vise comme objectif global, Renforcer les capacités locales en promouvant une recherche scientifique participative et communautaire appliquée aux enjeux environnementaux, climatiques et socio-économiques du lac Zowla.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Objectif spécifique 1 : Mettre en place un dispositif communautaire de suivi de la pollution et de la biodiversité du lac Zowla, à travers la formation des acteurs locaux (jeunes, pêcheurs, femmes, techniciens) ;
- Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des communautés locales à collecter, analyser et utiliser des données environnementales et sociales, avec un système de capitalisation et de diffusion des résultats ;
- Objectif spécifique 3 : Favoriser l'utilisation des données produites pour orienter des actions locales d'atténuation et d'adaptation climatique et de gestion durable du lac.

4.4.2. Résultats Attendus et indicateurs

Objectifs spécifiques (OS)	Résultats attendu (RA)	Indicateurs (I)
Objectif spécifique 1 : Mettre en place un dispositif communautaire de suivi de la pollution et de la biodiversité du lac Zowla, à travers la formation des acteurs locaux (jeunes, pêcheurs, femmes, techniciens)	RA1.1 : Un comité local de suivi environnemental est opérationnel autour du lac	Au moins, un comité local créé et fonctionnel à la fin année 2
	RA1.2 : Les acteurs locaux formés participent régulièrement à la collecte des données (cible : 50 personnes sur 2 ans, avec 40 % de femmes)	Nombre d'acteurs formés autour du lac, côté ouest ;
	RA1.3 : Un protocole simple de suivi (pollution plastique, intrants agricoles, déchets agricoles et domestiques, etc.) est adopté	Fréquence des campagnes de suivi participatif (au moins 4 campagnes/an).
Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des communautés locales à collecter, analyser et utiliser des données environnementales et sociales, avec un système de capitalisation et de diffusion des résultats	RA2.1 : Des communautés locales sont capables de réaliser des études environnementales et sociales simples	Nombre de fiches de suivi ou bases de données ; communautaires constituées (au moins 1 système local actif)
	RA2.2 : Les données collectées sont utilisées pour orienter les décisions locales.	Nombre de rapports ou bulletins produits et diffusés (cible : 2 par an)
	RA2.3 : Un système de capitalisation et de publication des résultats est opérationnel	Nombre de réunions communautaires de restitution organisées (cible : 3/an)
Objectif spécifique 3 : Développer une	RA3.1 : La Zone du lac Zowla est reconnu comme site locale pilote de	Nombre d'actions communautaires initiées sur la

recherche scientifique locale appliquée faisant de l'environnement du lac Zowla, un laboratoire naturel pilote d'atténuation et d'adaptation climatique	recherche sur l'atténuation et l'adaptation climatique au Togo	base des données (cible : min. 2 actions/an)
	RA3.2 : Des partenariats scientifiques sont établis entre communautés locales, universités et centres de recherche	Nombre d'articles scientifiques produits sur les actions du projet Nombre de réunions entre la population locale et les universitaires/chercheurs.
	RA3.3. Des solutions locales innovantes sont testées et capitalisées	Nombre de partages/reconnaissances au niveau local, communal, régional, national et voir international (au moins 1 expérience présentée d'ici année 4).

4.4.3. Description détaillée des activités

Objectifs spécifiques / Résultats attendus	Activités
Objectif spécifique 1 : Mettre en place un dispositif communautaire de suivi de la pollution et de la biodiversité du lac Zowla, à travers la formation des acteurs locaux (jeunes, pêcheurs, femmes, techniciens)	
RA1.1 : Un comité local de suivi environnemental est opérationnel autour du lac	A1.1 : Identifier et équiper des comités communautaires de suivi environnemental
	A1.2 : Mettre en place une base de données locale participative pour centraliser les résultats
	A1.3 : Organiser des réunions de coordination pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.
RA1.2 : Les acteurs locaux formés participent régulièrement à la collecte des données (cible : 50 personnes sur 2 ans, avec 40 % de femmes)	A2.1 : Former les membres des communautés à l'utilisation d'outils simples (kits de mesure, fiches d'observation) ;
	A2.2 : Réaliser des ateliers pratiques de suivi sur le terrain
	A2.3 : Renforcer les capacités techniques par un suivi-évaluation continu
RA1.3 : Un protocole simple de suivi (pollution plastique, intrants agricoles, déchets agricoles et domestiques, etc.) est adopté	A3.1 : Organiser des campagnes régulières de suivi de la pollution (plastiques, rejets domestiques, intrants agricoles, érosion, etc.) ;
	A3.2 : Diffuser les résultats à travers des ateliers communautaires et des restitutions publiques
	A3.3 : Intégrer les données collectées dans les plans de développement local

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des communautés locales à collecter, analyser et utiliser des données environnementales et sociales, avec un système de capitalisation et de diffusion des résultats	
RA2.1 : Des communautés locales sont capables de réaliser des études environnementales et sociales simples	A2.1.1 : Organiser des sessions de formation en collecte de données (observations, enquêtes, cartographie participative)
	A2.1.2 : Développer des outils de suivi faciles d'utilisation (fiches, applications mobiles locales, utilisation de drone, etc.)
	A2.1.3 : Mettre en place des exercices pratiques de collecte sur le terrain
RA2.2 : Les données collectées sont utilisées pour orienter les décisions locales.	A2.2.1 : Accompagner les jeunes acteurs locaux et techniciens dans des études ciblées (pollution, biodiversité, dynamique sociale, etc.) ;
	A2.2.2 : Mettre en place un dispositif de validation communautaire des données collectées
	A2.2.3 : Organiser des ateliers de priorisation locale basés sur les données.
RA2.3 : Un système de capitalisation et de publication des résultats est opérationnel	A2.3.1 : Publier et partager les résultats sous forme de rapports, bulletins ou affichages communautaires, ou de sketch
	A2.3.2 : Créer une bibliothèque locale de connaissances et expériences
	A2.3.3 : Développer une diffusion numérique (site, réseaux sociaux, plateforme locale).
Objectif spécifique 3 : Développer une recherche scientifique locale appliquée faisant de l'environnement du lac Zowla, un laboratoire naturel pilote d'atténuation et d'adaptation climatique	
RA3.1 : La Zone du lac Zowla est reconnu comme site locale pilote de recherche sur l'atténuation et l'adaptation climatique au Togo	A3.1.1 : Identifier les priorités de recherche avec les communautés (perte de biodiversité, pollution, pêche intensive, causes de la dégradation des sols, recherche sociale, etc.)
	A3.1.2 : Élaborer une feuille de route scientifique locale en partenariat avec les communautés et les autorités locales
	A3.1.3 : Promouvoir le lac Zowla comme site pilote dans les forums nationaux et internationaux
RA3.2 : Des partenariats scientifiques sont établis entre communautés locales, universités et centres de recherche	A2.1 : Nouer des partenariats avec des institutions académiques nationales et internationales
	A2.2 : Organiser des stages et recherches de terrain pour étudiants et jeunes chercheurs nationaux et mondiaux
	A2.3 : Formaliser des conventions de collaboration scientifique avec des partenaires stratégiques

RA3.3 : Des solutions locales innovantes sont testées et capitalisées	A3.1 : Mettre en place des sites pilotes de démonstration (agroécologie, gestion des berges, lutte contre plastiques, etc.)
	A3.2 : Documenter et évaluer les bonnes pratiques issues des recherches locales
	A3.3 : Diffuser les résultats auprès des décideurs, bailleurs et partenaires de développement

4.5. Projet 5 : Autonomie des projets et des structures porteuses

4.5.1.Objectifs:

Le projet 5 a pour objectif général, d'assurer la pérennité et l'indépendance financière des projets à travers des stratégies d'autonomie et de gestion durable :

Ses objectifs spécifiques sont :

- Objectif spécifique 1 : Établir un modèle économique durable pour chaque projet afin d'assurer son financement à long terme (mécanisme de financements additif et soustractif à étudier avec les partenaires) ;
- Objectif spécifique 2 : Renforcer la gouvernance locale et interne pour une gestion autonome et inclusive des projets et de la structure porteuse ;
- Objectif spécifique 3 : Diversifier les sources de financement à travers des partenariats public-privé, des fonds sans restriction, des fonds climatiques, des projets à crédits carbone et des initiatives locales génératrices de revenus et si possible des réserves sur les financements.

4.5.2.Résultats Attendus et indicateurs

Objectifs spécifiques (OS)	Résultats attendu (RA)	Indicateurs (I)
Objectif spécifique 1 : Établir un modèle économique durable pour chaque projet afin d'assurer son financement à long terme (mécanisme de financements additif et soustractif à étudier avec les partenaires)	RA1.1 : Des mécanismes économiques locaux (écotourisme, redevances environnementales, valorisation des déchets, etc.) sont opérationnels	Nombre de projets générant des revenus récurrents (par exemple : redevances environnementales, écotourisme, financement des activités hautement génératrice de revenus sous le mécanisme de financements additif et soustractif à étudier avec les partenaires etc.) ;
	RA1.2 : Les projets disposent de ressources propres couvrant une part croissante de leur budget	Pourcentage du budget couvert par des ressources internes/locales
	RA1.3 : Les organisations locales sont formées et appliquent des outils de gestion financière durable	Nombre d'organisations locales fonctionnelles, formées à la gestion financière et à la mobilisation de fonds.

Objectif spécifique 2 : Renforcer la gouvernance locale et interne pour une gestion autonome et inclusive des projets et de la structure porteuse	A2.1 : Les structures locales participent activement à la gouvernance et à la prise de décision	Nombre d'organisations locales impliquées dans la gouvernance des projets ;
	RA2.2 : Les communautés locales participent activement à la prise de décision	Taux de satisfaction des parties prenantes locales sur la gestion des projets ;
	RA2.3 : Des plans de gestion concertés et validés sont adoptés par les structures locales.	Existence de plans de gestion et de durabilité adoptés par les structures locales.
Objectif spécifique 3 : Diversifier les sources de financement à travers des partenariats public-privé, des fonds sans restriction, des fonds climatiques, des projets à crédits carbone et des initiatives locales génératrices de revenus et si possible des réserves sur les financements.	RA3.1 : Des partenariats publics et privés sont établis régulièrement pour soutenir les projets	Nombre de partenariats établis chaque année
	RA3.2 : Des fonds sans restriction, des fonds climatiques et subventions externes sont mobilisés au profit des initiatives locales (mobilisation de plusieurs partenaires, à la fois, autour des projets pour maximiser les impacts)	Montant des financements obtenus via des fonds sans restriction, des fonds climatiques/ subventions, projets crédits carbone, etc. ;
	RA3.3 : Les communautés développent des initiatives locales générant des revenus complémentaires.	Nombre d'initiatives locales générant des revenus.

4.5.3. Description détaillée des activités

Objectifs spécifiques / Résultats attendus	Activités
Objectif spécifique 1 : Établir un modèle économique durable pour chaque projet afin d'assurer son financement à long terme (mécanisme de financements additif et soustractif à étudier avec les partenaires)	
RA1.1 : Des mécanismes économiques locaux (écotourisme, redevances environnementales, valorisation des déchets, etc.) sont opérationnels	A1.1 : Identifier et développer des activités génératrices de revenus liées à la protection du lac (écotourisme, services écosystémiques, recyclage, etc.) ;
	A1.2 : Développer des filières locales innovantes (artisanat vert, valorisation des produits issus de la biodiversité)
	A1.3 : Organiser des foires et marchés locaux pour promouvoir ces initiatives
RA1.2 : Les projets disposent de ressources propres couvrant une part croissante de leur budget	A2.1 : Créer un fonds de durabilité alimenté par les contributions locales, les revenus générés, les réserves de financements, etc.
	A2.2 : Mettre en place un suivi annuel de la viabilité économique des projets

	A2.3 : Élaborer des mécanismes d'autofinancement (cotisations, partenariats locaux, activités de hautes rentabilités, etc.).
RA1.3 : Les organisations locales sont formées et appliquent des outils de gestion financière durable	A3.1 : Former les organisations locales à la gestion financière, au suivi budgétaire et à la mobilisation de ressources
	A3.2 : Mettre en place des outils de suivi et d'audit simplifiés adaptés au contexte local
	A3.3 : Organiser des sessions d'échange sur les bonnes pratiques de gestion
Objectif spécifique 2 : Renforcer la gouvernance locale et interne pour une gestion autonome et inclusive des projets et de la structure porteuse	
RA2.1 : Les structures locales participent activement à la gouvernance et à la prise de décision /	A2.1.1 : Mettre en place et former des comités locaux de gestion du lac et de ses ressources ;
	A2.1.2 : Créer des plateformes de dialogue multi-acteurs (communautés, autorités, ONG, secteur privé
	A2.1.3 : Élaborer un manuel de fonctionnement participatif pour ces structures.
RA2.2 : Les communautés locales participent activement à la prise de décision	A2.2.1 : Organiser des ateliers de concertation réguliers entre communautés, autorités locales et partenaires ;
	A2.2.2 : Renforcer la représentativité des femmes et des jeunes dans les instances locales
	A2.2.3 : Développer des mécanismes de consultation et de suivi communautaire
RA2.3 : Des plans de gestion concertés et validés sont adoptés par les structures locales	A2.3.1 : Définir et adopter des plans de gestion durable du lac (pêche, reboisement, adaptation, etc.)
	A2.3.2 : Former les leaders locaux à la gouvernance participative et à la médiation communautaire
	A2.3.3 : Assurer le suivi participatif et l'évaluation périodique des actions menées
Objectif spécifique 3 : Diversifier les sources de financement à travers des partenariats public-privé, des fonds sans restriction, des fonds climatiques, des projets à crédits carbone et des initiatives locales génératrices de revenus et si possible des réserves sur les financements.	
RA3.1 : Des partenariats publics et privés sont établis régulièrement pour soutenir les projets	A3.1.1 : Créer des partenariats avec les entreprises locales et régionales et internationales (représentation locale dans la zone, RSE, co-investissement
	A3.1.2 : Développer des conventions de cogestion financière avec les autorités locales

	A3.1.3 : Promouvoir les initiatives locales auprès du secteur privé pour attirer des financements
RA3.2 : Des fonds sans restriction, des fonds climatiques et subventions externes sont mobilisés au profit des initiatives locales (mobilisation de plusieurs partenaires, à la fois, autour des projets pour maximiser les impacts)/	A3.2.1 : Identifier et mobiliser les fonds climatiques pertinents (Fonds vert pour le climat, Adaptation Fund, etc.)
	A3.2.2 : Développer des dossiers de projets attractifs pour les bailleurs et investisseurs privés
	A3.2.3 : Créer un mécanisme de suivi-évaluation pour rendre compte aux bailleurs de manière transparente
RA3.3 : Les communautés développent des initiatives locales générant des revenus complémentaires	A3.1 : Appuyer les communautés dans la mise en place de micro-initiatives économiques (artisanat, valorisation de produits locaux) et la structure par le mécanisme de financements additifs et soustractifs
	A3.2 : Soutenir des coopératives locales pour la commercialisation des produits issus du lac et des forêts riveraines
	A3.3 : Suivre et évaluer annuellement les financements mobilisés et leurs impacts sur la durabilité des projets

5. CADRE LOGIQUE ET CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DU PROGRAMME

Vision du programme (2026–2035) :

D’ici à 2035, soit dans 10 ans, les communautés riveraines du Lac Zowla, surtout, celles du canton d’Anyronkopé, s’épanouissent économiquement et socialement tout en étant en harmonie avec la nature (leur biodiversité).

Budget total annuel du programme : 344 700 000 FCFA (~525 492 € / 614 965 \$)

Budget total sur 10 ans : 3 447 000 000 FCFA (~5 254 918 € / 6 149 647 \$)

Cadre logique du programme sur dix (10) ans

Logique d’intervention	RA	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires
Objectif global du programme : Atténuer la dégradation des terres et la pollution du lac Zowla, en renforçant la résilience socio-économique des populations riveraines en appui à la restauration de leur biodiversité						

Logique d’intervention du programme par projet

5.1. Projet 1 : Atténuation des effets du changement climatique

Budget annuel : 72 300 000 FCFA (~ 110 221 € / 128 987 \$)

Budget sur 10 ans : 723 000 000 FCFA (~ 1 102 206 € / \$)

Objectif général : Réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant le stockage de carbone à travers des actions de reboisement et restauration de l’écosystème.

Objectif spécifique 1 : Restaurer les écosystèmes côtiers à travers le reboisement de mangroves

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (avec coût)
RA1.1 : 150 ha de mangroves restaurés dans la zone du lac Zowla, côté ouest, (Anyronkopé)	1. Identifier les zones prioritaires 2. Produire les jeunes plants 3. Réaliser la plantation 4. Installer les mesures de protections contre pâturage et érosion	Nombre d’ha de mangroves reboisées (ha) par an	Rapports d’activités, visites de terrain	Conditions climatiques favorables, absence de pollution majeure	2 agents terrain, plants de mangrove, outils de plantation, 1 moto par agent (~10 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (avec coût)
RA1.2 : Les plantations de mangroves atteignent un taux de survie satisfaisant de 70%.	- Réaliser l'entretien des plantations - Faire les regarnis - Former les communautés au suivi participatif	Taux de survie après 5 ans (%)	Rapports de suivi, photographies	Disfonctionnement dans le flux hydrique	2 agents supplémentaires, matériels de suivi, kits, manœuvres pour entretien (~8 000 000 FCFA/an)
RA1.3 : La mangrove reconstituée joue son rôle de puits de carbone et contribue à l'atténuation du climat après 5 ans (valorisée en crédits carbone, crédits biodiversité certifiés)	- Installer points de mesure de biomasse - Collecter et analyser les données - Rapporter aux communautés et partenaires	Tonnes de CO ₂ séquestrées/an	Rapports scientifiques et communiqués	Méthodologies adaptées et équipements disponibles	1 agent scientifique, outils de mesure carbone, formation technique (~7 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 2 : Reboiser les zones dégradées avec essences forestières locales

RA	Activités	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA2.1 : 100 hectares de zones dégradées sont restaurés avec des essences locales adaptées	- Identifier zones prioritaires - Préparer le sol et planter - Installer protections	Nombre d'hectares reboisés/an	Rapports terrain, visites	Engagement des communautés	Plants locaux, agents terrain, outils agricoles (~8 000 000 FCFA/an)
RA2.2 : Les plantations présentent un taux de survie durable	- Suivi régulier des plants - Remplacement plants morts - Sensibilisation populations	Taux de survie après 5 ans	Rapports et visites	Pluies suffisantes, absence de braconnage	Agents terrain, matériels suivi (~5 000 000 FCFA/an)
RAé.3 : Le taux de couverture forestière dans la zone d'intervention progresse régulièrement (chaque année) contribuant au stockage de carbone	- Cartographier couverture forestière - Suivi croissance et biomasse - Rapport annuel	Taux couverture forestière	Rapports scientifiques, GIS	Technologies de suivi disponibles	Matériel mesure, formation, agent scientifique (~5 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 3 : Mettre en place des haies vives agroécologiques

RA	Activités	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA3.1 : 10 kilomètres de haies vives agro écologiques sont	- Identifier zones propices - Planter haies selon design agroécologique - Protéger des animaux et vandalisme	Km de haies plantées/an	Rapports terrain	Participation communautés	Plants, agents terrain, outils (~6 000 000 FCFA/an)

RA	Activités	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
implantés sur une période de 10 ans en amont, du côté Anyronkopé					
RA3.2 : Les ménages riverains et exploitations agricoles bénéficient directement des haies (protection des terres, fertilité accrue, bois de service)	1. Recenser ménages 2. Installer haies sur parcelles 3. Sensibiliser à l'entretien 4-Utiliser la biomasse des coupes pour fabrication du biochar	- Surface des terres agricoles restaurées et améliorées (Kg/ha) - Quantité de bois en tonne ou fagots récoltée chaque année après 5 ans	Rapports, enquêtes	Collaboration ménages	Agents terrain, outils pédagogiques (~4 000 000 FCFA/an)
RA3.3 : La biomasse produite par les haies vives augmente, le biochar augmentera contribuant au renforcement d la séquestration.	1. Mesurer croissance haies 2. Suivi biomasse 3. Rapports sur stockage carbone et sols	Biomasse linéaire (t/ha/an)	Rapports scientifiques	Conditions climatiques favorables	Agents scientifiques, matériel suivi (~4 000 000 FCFA/an)

5.2. Projet 2 : Adaptation aux effets du changement climatique (25,30 %)

Budget annuel : 87 200 000 FCFA (~132 936 € / 155 570 \$)

Budget sur 10 ans : 872 000 000 FCFA (~1 329 355 € / 1 555 698 \$)

Objectif général : Renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face aux effets du changement climatique.

Objectif spécifique 1 : Construire des infrastructures résilientes pour protéger les zones vulnérables aux inondations et sécheresses

RA	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de Vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1.1 Des infrastructures d'assainissement (systèmes de drainage,	1. Construire digues et systèmes de drainage 2. Installer foyers améliorés, cuisines propres et biogaz ménagers 3. Maintenir et réparer les infrastructures	Nombre d'infrastructures construites (systèmes de drainage, eau	Rapports d'activité, visites de terrain	Conditions climatiques favorables, absence de vandalisme	Matériaux de construction, 2 agents techniques, outils, 1 moto par agent (~15 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de Vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
eau potable, gestion des déchets domestiques, toilettes) et équipements de l'énergie renouvelable (foyers améliorés, cuisines propres, biogaz naturel pour les ménages etc.) sont fonctionnels dans les zones vulnérables		potable, gestion des déchets domestiques, toilettes) et de ménages équipés (foyers améliorés, cuisines propres, biogaz naturel pour les ménages)			
RA1.2 2500 personnes de 500 ménages (taille moyenne de 5 personnes) des communautés riveraines bénéficient directement des infrastructures et équipements pour sécuriser leurs moyens de subsistance et leur énergie domestique	1. Identifier bénéficiaires et priorités locales 2. Sensibiliser sur l'usage et l'entretien 3. Former des comités locaux de maintenance et de gestion	Nombre de personnes bénéficiaires directes des infrastructures	Rapports, enquêtes, réunions communautaires	Participation des communautés	Agents terrain, matériel pédagogique, kits d'information (~8 000 000 FCFA/an)
RA1.3 Les problèmes liés aux énergies domestiques diminuent progressivement grâce aux équipements	1. Suivi des impacts économiques annuels 2. Ajustement infrastructures selon besoins 3. Rapport annuel aux partenaires	% de réduction des pertes économiques	Rapports économiques, enquêtes locales	Engagement des communautés, climat favorable	Agents économiques, outils de suivi, ordinateurs (~7 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 2 : Promouvoir des pratiques agricoles résilientes (agriculture de conservation, agroforesterie)

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA2.1 : Exploitations agricoles locales adoptent des pratiques résilientes	1. Former agriculteurs aux techniques de conservation et agroforesterie 2. Installer parcelles démonstratives 3. Assurer suivi et conseils	Nombre de fermes adoptant ces pratiques	Rapports formation, visites	Bonne volonté des agriculteurs, pluies suffisantes	Formateurs, agents terrain, matériel pédagogique (~7 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA2.2 : 500 exploitations agricoles locales au moins adoptent et mettent en œuvre des pratiques agricoles résilientes	- Mise en place de formations pratiques en agriculture de conservation, agroforesterie, compostage, gestion intégrée de l'eau - Formations pratiques en pisciculture, hydroponiques, en culture en serre, etc - Identification des exploitations pilotes volontaires (agricoles, apiculture et piscicoles, hydroponiques et aquaponies des poissons-potagers, culture en serre des potagers dans les fermes et établissements scolaires - Distribution d'intrants durables (semences améliorées résistantes à la sécheresse, matériel agro écologique, etc.) - Suivi des exploitations pilotes et diffusion des résultats	Nombre de fermes ou ménages adoptant des pratiques agricoles résilientes chaque année	Rapports terrain, GIS	Conditions climatiques favorables	Plants, engrais biologiques, agents techniques (~6 000 000 FCFA/an)
RA2.3 : La productivité agricole des exploitations concernées s'améliore durablement malgré les aléas climatiques	- Suivi rendement annuel - Ajuster pratiques selon résultats - Rapport aux communautés et partenaires	Augmentation de la productivité (Tonnes/hectare)	Rapports de production, enquêtes	Absence de pestes graves	Agents agronomes, outils de suivi, ordinateurs (~6 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 3 : Former les communautés locales sur les stratégies d'adaptation face au changement climatique

RA	Activités principales	Indicateurs OV	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA3.1 : 500 ménages de 2500 membres des communautés riveraines du lac (agriculteurs, pêcheurs, leaders, femmes, jeunes, élèves des écoles du milieu, etc.) sont formés sur les stratégies d'adaptation	- Sessions de formation pour agriculteurs, femmes, leaders - Démonstrations pratiques - Distribution de guides pédagogiques	Nombre de personnes formées	Rapports formation, listes de présence	Participation des communautés	Formateurs, agents terrain, matériel pédagogique (~4 000 000 FCFA/an)
RA3.2 : Les connaissances acquises sont capitalisées,	- Suivi post-formation à 1 et 3 ans - Rencontres de rappel et coaching - Évaluation d'application	% de personnes ou de ménages appliquant	Rapports suivi, enquêtes	Motivation durable des bénéficiaires	Agents de suivi, outils évaluation, transports (~4 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs OV	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
maintenues et appliquées dans la durée		effectivement les connaissances acquises			
RA3.3 : Des initiatives et projets communautaires durables émergent réduisant la vulnérabilité locale aux risques climatiques.	1. Appuyer projets communautaires pilotes 2. Faciliter accès à microcrédits 3. Suivi et capitalisation des bonnes pratiques	Nombre de projets communautaires lancés	Rapports, visites terrain	Engagement des communautés	Agents de projet, matériel, microcrédits (~4 000 000 FCFA/an)

5.3. Projet 3 : Développement économique durable (23,10 %)

Budget annuel : 79 800 000 FCFA (~121 630 €/142 368 \$)

Budget sur 10 ans : 798 000 000 FCFA (~ 1 216 297 € / 1 423 678 \$)

Objectif général : Soutenir la création d'emplois verts et l'autonomisation économique des communautés riveraines du lac Zowla.

Objectif spécifique 1 : Soutenir la création d'emplois verts dans les secteurs agricoles, forestiers et énergétiques

	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de Vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1.1 : Des ménages, chaque année, ont créé leurs emplois verts dans les secteurs agricoles, forestiers, énergétiques et marchands	1. Identifier opportunités d'emplois verts autour du lac (pêche durable, éco-tourisme, reboisement, énergie renouvelable) 2. Former jeunes, femmes et pêcheurs aux métiers verts 3. Accompagner création de micro-entreprises et coopératives locales	Nombre d'emplois verts créés	Rapports, enquêtes sur les bénéficiaires	Engagement communautaire et stabilité socio-économique	Formateurs, agents terrain, matériel pédagogique, 2 motos (~7 000 000 FCFA/an)
RA1.2 : Les bénéficiaires accèdent à des emplois stables et durables grâce aux initiatives locales	1. Mettre en place programmes de stage et apprentissage 2. Suivre insertion professionnelle 3. Ajuster programmes selon retour terrain	Nombre de bénéficiaires insérés dans l'emploi	Rapports de suivi, enquêtes	Disponibilité des stages et opportunités d'emploi	Agents de suivi, matériel pédagogique, ordinateurs (~6 000 000 FCFA/an)

	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de Vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1.3 : De nouvelles entreprises vertes sont créées ou renforcées dans la zone d'intervention au-delà de celle du projet	1. Appuyer création d'entreprises et coopératives 2. Fournir assistance technique et business plan 3. Suivi de la performance économique	Nombre d'entreprises créées ou renforcées	Rapports financiers et enquêtes	Volonté entrepreneuriale et accès marchés	Agents économiques, consultants, outils de suivi (~6 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès au financement pour micro-entrepreneurs et petites entreprises

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA2.1 : Chaque année, 10 ménages micro-entrepreneurs et petites entreprises bénéficient chacun d'un appui financier croissant	1. Créer fonds local de microfinance vert 2. Accompagner dans préparation de plans d'affaires 3. Faciliter accès aux crédits verts	Nombre de bénéficiaires financés	Rapports des institutions financières	Stabilité économique locale	Agents financiers, fonds de crédit, matériel pédagogique (~7 000 000 FCFA/an)
RA2.2 : 50% au moins de projets financés obtiennent un taux de succès élevé et deviennent économiquement viables	1. Suivi régulier des projets financés 2. Coaching et mentoring 3. Ajustement interventions	% de projets réussis	Rapports de suivi	Adhésion des bénéficiaires	Agents de suivi, matériel de monitoring (~6 000 000 FCFA/an)
RA2.3 : Les bénéficiaires constatent une augmentation de 50% au moins de leur chiffre d'affaires annuel	1. Organiser des ateliers de renforcement des compétences en gestion commerciale 2. Favoriser l'accès à de nouveaux marchés (locaux, régionaux) 3. Appuyer l'innovation et la diversification des produits/services pour accroître la compétitivité	% d'augmentation du chiffre d'affaires	Rapports, enquêtes	Marchés accessibles et compétitifs	Agents économiques, outils de suivi, formations (~6 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 3 : Développer des chaînes de valeur locales autour des produits issus des écosystèmes naturels

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA3.1 : 4 mini coopératives féminines de transformation ou petites entreprises locales sont créées et structurées par 20 femmes autour de	1. Identifier produits locaux à fort potentiel 2. Créer et structurer coopératives 3. Former acteurs aux techniques de transformation	Nombre de coopératives créées	Rapports de terrain, enquêtes	Engagement des producteurs	Agents terrain, formations, matériel technique (~7 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
produits issus des écosystèmes naturels					
RA3.2 : La production et la commercialisation des produits locaux augmentent de manière durable	1. Former les acteurs aux techniques de transformation, conservation et emballage 2. Développer des circuits courts de commercialisation (marchés locaux, foires, partenariats avec hôtels) 3. Mettre en place des unités pilotes de transformation pour renforcer la production locale	Volume de production ou de vente des produits issus des écosystèmes locaux	Rapports de production et ventes	Demande du marché suffisante	Agents économiques, matériel logistique (~6 000 000 FCFA/an)
RA3.3 : La part de marché des produits locaux progresse au niveau communautaire et communal	1. Promouvoir produits via labellisation ou marque collective 2. Organisation d'événements de promotion 3. Collecte de données sur parts de marché	Part de marché (%)	Rapports commerciaux, enquêtes	Acceptation des produits locaux	Agents marketing, matériel promotionnel (~6 000 000 FCFA/an)

5.4. Projet 4 : Renforcement des capacités et recherche scientifique de proximité (14,50 %)

Budget annuel : 49 800 000 FCFA (~ 75 920 € / 88 846 \$)

Budget sur 10 ans : 498 000 000 FCFA (~ 759 196 € / 888 461 \$)

Objectif général : Renforcer les capacités locales tout en promouvant la recherche scientifique communautaire appliquée aux enjeux environnementaux et climatiques

Objectif spécifique 1 : Mettre en place un dispositif communautaire de suivi de la pollution et de la biodiversité du lac Zowla, à travers la formation des acteurs locaux (jeunes, pêcheurs, femmes, techniciens)

RA	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de Vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1.1 : Un comité local de suivi environnemental est opérationnel autour du lac	1. Identifier et équiper comités de suivi environnemental 2. Former les membres à l'utilisation d'outils de mesure (qualité de l'eau, biodiversité) 3. Organiser campagnes de suivi régulières 4. Mettre en place une base de données locale participative pour centraliser les résultats	-Au moins, un comité local créé et fonctionnel à la fin année 2 -Une base de données locale est mis en place au moins à la 3 ^{ème} année	Rapports d'activités, visites de terrain	Engagement communautaire et disponibilité des outils	Agents terrain, kits de mesure, 2 motos (~6 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de Vérification	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1.2 : Les acteurs locaux formés participent régulièrement à la collecte des données (cible : 50 personnes sur 2 ans, avec 40 % de femmes)	1. Sessions de formation sur suivi environnemental 2. Ateliers pratiques de terrain 3. Evaluation des compétences acquises	Nombre de personnes formées	Rapports de formation	Participation active des communautés	Formateurs, matériel pédagogique, supports didactiques (~5 000 000 FCFA/an)
RA1.3 : Données collectées alimentent la planification	1. Mettre en place base de données participative 2. Collecter, centraliser et analyser les données 3. Diffuser les résultats aux communautés et autorités	Fréquence et qualité des données collectées	Rapports de suivi, base de données	Maintenance des outils et motivation des membres	Agents scientifiques, logiciels, ordinateurs, formation (~5 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des communautés locales à collecter et utiliser des données environnementales et sociales

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA2.1 : Des communautés locales sont capables de réaliser des études environnementales et sociales simples	1. Formation en collecte de données (observations, enquêtes, cartographie) 2. Accompagnement jeunes chercheurs et techniciens 3. Développement d'outils faciles d'utilisation	Nombre de communautés réalisant des études	Rapports, enquêtes terrain	Motivation des jeunes et techniciens	Formateurs, matériel pédagogique, kits enquêtes (~5 000 000 FCFA/an)
RA2.2 : Les données collectées sont utilisées pour orienter les décisions locales.	1. Accompagner les jeunes acteurs locaux et techniciens dans des études ciblées (pollution, biodiversité, dynamique sociale, etc.) 2. Mettre en place un dispositif de validation communautaire des données collectées 3. Organiser des ateliers de priorisation locale basés sur les données	Nombre de décisions influencées par données	Rapports de réunions, procès-verbaux	Collaboration autorités locales	Agents scientifiques, support analyse et restitution (~4 500 000 FCFA/an)
RA2.3 : Un système de capitalisation et de publication des résultats est opérationnel	1. Création de rapports et bulletins 2. Publication sur supports communautaires 3. Mise à jour régulière des bases	Nombre de publications et supports actualisés	Rapports, bulletins, affichages	Disponibilité des moyens de diffusion	Agents, imprimante, ordinateurs, supports (~4 500 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 3 : Développer une recherche scientifique locale appliquée pour faire du lac Zowla un laboratoire naturel pilote d'adaptation climatique

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA3.1 : La Zone du lac Zowla est reconnu comme site locale pilote de recherche sur l'atténuation et l'adaptation climatique au Togo	1. Identifier les priorités de recherche avec les communautés (perte de biodiversité, pollution, pêche intensive, causes de la dégradation des sols, recherche sociale, etc.) 2. Élaborer une feuille de route scientifique locale en partenariat avec les communautés et les autorités locales 3. Promouvoir le lac Zowla comme site pilote dans les forums nationaux et internationaux	Nombre d'actions communautaires initiées sur la base des données (cible : min. 2 actions/an)	Rapports, conventions de partenariat	Collaboration académique et locale	Agents scientifiques, matériel de recherche, 2 motos (~6 000 000 FCFA/an)
RA3.2 : Partenariats scientifiques établis	1. Mobiliser universités et centres de recherche 2. Définir programmes de collaboration 3. Suivi et évaluation des activités de recherche	Nombre de partenariats actifs	Rapports et conventions	Volonté des institutions	Agents scientifiques, réunions, moyens logistiques (~5 000 000 FCFA/an)
RA3.3 : Solutions locales innovantes testées et capitalisées	1. Sites pilotes agroécologie et gestion déchets 2. Suivi et documentation des expérimentations 3. Diffusion des bonnes pratiques	Nombre de solutions testées et appliquées	Rapports d'expérimentation	Adhésion communautés	Agents terrain, matériel expérimental, supports (~5 000 000 FCFA/an)

5.5. Projet 5 : Gouvernance locale et durabilité financière des initiatives autour du lac Zowla (16,10 %)

Budget annuel : 55 600 000 FCFA (~ 84 762 € / 99 194 \$)

Budget sur 10 ans : 556 000 000 FCFA (~ 847 617 € / 991 936 \$)

Objectif général : Assurer une gouvernance inclusive et un financement durable des projets liés à la résilience écologique, économique et sociale du lac Zowla.

Objectif spécifique 1 : Établir un modèle économique durable pour chaque projet afin d'assurer son financement à long terme

RA	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de V	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1 : Des mécanismes économiques locaux (écotourisme, redevances environnementales, valorisation des déchets, etc.) sont opérationnels	1. Identifier et développer activités génératrices de revenus (écotourisme, valorisation déchets, services écosystémiques) 2. Développer des filières locales innovantes (artisanat vert, valorisation des produits issus de la biodiversité) 3. Organiser des foires et marchés locaux pour promouvoir ces initiatives	Nombre de projets générant des revenus récurrents	Rapports d'activités	Participation locale et attractivité économique	Agents projet, équipements, fonds initial (~10 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs O V	Sources de V	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA2 : Les projets disposent de ressources propres couvrant une part croissante de leur budget	1. Créer un fonds de durabilité alimenté par les contributions locales, les revenus générés, les réserves de financements 2. Mettre en place un suivi annuel de la viabilité économique des projets 3. Élaborer des mécanismes d'autofinancement (cotisations, partenariats locaux, activités de hautes rentabilités, etc.).	% du budget couvert par ressources propres	Rapports financiers, audits	Gestion rigoureuse et transparence	Agents financiers, logiciels comptables (~7 500 000 FCFA/an)
RA3 : Les organisations locales sont formées et appliquent des outils de gestion financière durable	1. Former les organisations locales à la comptabilité et suivi 2. Mettre en place des outils de suivi et d'audit simplifiés adaptés au contexte local 3. Organiser des sessions d'échange sur les bonnes pratiques de gestion	Nombre d'organisations formées et opérationnelles	Rapports de formation	Motivation et disponibilité des acteurs locaux	Formateurs, matériel pédagogique (~5 000 000 FCFA/an)

Objectif spécifique 2 : Renforcer la gouvernance locale pour une gestion autonome et inclusive des projets

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1 : Les structures locales participent activement à la gouvernance et à la prise de décision	1. Mettre en place comités de gestion participative 2. Créer des plateformes de dialogue multi-acteurs (communautés, autorités, ONG, secteur privé) 3. Élaborer un manuel de fonctionnement participatif pour ces structures.	Nombre de comités et réunions tenues	Rapports, procès-verbaux	Engagement communautaire	Agents projet, salles, matériel (~6 000 000 FCFA/an)
RA2 : Les communautés locales participent activement à la prise de décision	1. Organiser des ateliers de concertation réguliers entre communautés, autorités locales et partenaires 2. Renforcer la représentativité des femmes et des jeunes dans les instances locales 3. Développer des mécanismes de consultation et de suivi communautaire	% de participation dans comités et activités	Rapports d'activités	Disponibilité et motivation	Agents sensibilisation, supports pédagogiques (~5 000 000 FCFA/an)
RA3 : Des plans de gestion concertés et validés sont adoptés par les structures locales	1. Définir et adopter des plans de gestion durable du lac (pêche, reboisement, adaptation, etc.) 2. Former les leaders locaux à la gouvernance participative et à la médiation communautaire	Nombre de plans adoptés et mis en œuvre	Rapports, PV de validation	Adhésion des acteurs	Experts, réunions, supports imprimés (~5 000 000 FCFA/an)

RA	Activités principales	Indicateurs	Sources	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
	3. Assurer le suivi participatif et l'évaluation périodique des actions menées				

Objectif spécifique 3 : Diversifier les sources de financements à travers partenariats public-privé, fonds climatiques et initiatives locales

RA	Activités principales	Indicateurs OV	Sources V	Hypothèses / Risques	Ressources nécessaires (coût)
RA1 : Des partenariats publics et privés sont établis régulièrement pour soutenir les projets	1. Créer des partenariats avec les entreprises locales et régionales et internationales (représentation locale dans la zone, RSE, co-investissement) 2. Développer des conventions de cogestion financière avec les autorités locales 3. Promouvoir les initiatives locales auprès du secteur privé pour attirer des financements	Nombre de partenariats actifs	Rapports, conventions	Volonté des partenaires	Agents projet, missions et réunions (~6 000 000 FCFA/an)
RA2 : Des financements issus de fonds climatiques (nationaux, internationaux) sont obtenus (l'Unité Mobilisation de Partenariats : UMP).	1. Identifier et mobiliser les fonds climatiques pertinents (Fonds vert pour le climat, Adaptation Fund, etc.) 2. Développer des dossiers de projets attractifs pour les bailleurs et investisseurs privés 3. Créer un mécanisme de suivi-évaluation pour rendre compte aux bailleurs de manière transparente	Montant de financements obtenus	Rapports financiers, bailleurs	Critères de financement respectés	Consultants, agents projet, supports dossiers (~5 000 000 FCFA/an)
RA3 : Des initiatives locales génèrent des revenus complémentaires au profit des communautés et de structures locales (mécanisme de financements additifs et soustractifs)	1. Appuyer micro-initiatives communautaires et des activités hautement génératrices de revenus (artisanat, produits locaux, commerces, etc.) 2. Soutenir des coopératives locales pour la commercialisation des produits issus du lac et des forêts riveraines 3. Suivre et évaluer annuellement les financements mobilisés et leurs impacts sur la durabilité des projets	Nombre d'initiatives et revenus générés	Rapports d'activités, enquêtes Comptabilité des unités Les comptes en banque	Engagement des communautés Bailleurs ne comprennent pas le financement de l'autonomie des structures	Agents terrain, matériels, formation (~5 000 000 FCFA/an) Document de d'autonomie de l'IAMDES-Togo

Moyens/Coût	Coût annuel total	Coût sur 10 ans	Coût annuel EUR	Coût 10 ans EUR	Coût annuel USD	Coût 10 ans USD	% du budget total
Total Programme	344 700 000 FCFA	3 447 000 000 FCFA	525 492 €	5 254 918 €	614 965 \$	6 149 647 \$	100%

Comme précisé plus haut, ce programme prend cinq (5) axes d’actions transformés en cinq (5) grands projets interdépendants qui se dérouleront dans une complémentarité les 10 ans. Chaque projet, après un objectif général, aura trois objectifs spécifiques, chaque objectif spécifique à son tour attendra trois résultats et en fin, tout résultat proviendra de trois activités. Ainsi, chacun des cinq projets aura vingt-sept (27) activités bien programmées avec cohérences pour mettre en œuvre.

6. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES (DIAGRAMME DE GANTT)

Légendes des points représentant les calendriers d’activités dans les tableaux qui suivent:

- Les semestres sont indiqués de **2026 S1** → **2035 S2** avec ● et ○ selon la durée réelle de chaque activité ;
- **Plantations** (mangroves, reboisements, haies) = **2026** → **2032** ;
- **Monitoring & replantation** = 2026 → 2032 actifs, puis **arrêt progressif** après 2033 ;
- **Reporting & mesures CO₂** espacés (tous les 2 ans env., au lieu de chaque semestre).
- **Suivis et évaluations continues**

6.1. Projet 1 : Atténuation des effets du changement climatique (2026 S1 → 2035 S2)

Objectif général : Réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant le stockage de carbone à travers des actions de reboisement et restauration de l’écosystème.

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2		
P1	OS1	RA1	A1 — Identifier & préparer sites	●	●	■	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
			A2 — Planter mangroves	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	
			A3 — Installer protections (clôtures, brim, haie)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	
		RA2	A1 — Suivi régulier (monitoring)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	
			A2 — Remplacement / replantation	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	
			A3 — Formation participative des communautés	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	●	●	○	○	○	○	○	○
		RA3	A1 — Enquête / inventaire biomasse	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Mesures périodiques CO2	○	●	●	○	●	○	●	○	○	○	●	○	●	○	○	○	●	○	○	○	○	○
			A3 — Analyse & reporting	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	OS2	RA1	A1 — Identifier zones dégradées	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
			A2 — Préparer sols & planter essences locales	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○
			A3 — Protections (clôtures, gestion feux)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 — Suivi survie plantation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○
			A2 — Replantation & interventions	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
		RA3	A3 — Sensibilisation & garde communautaire	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A1 — Cartographie & images satellites	○	○	●	○	○	○	●	○	○	○	●	○	○	○	●	○	○	○	○	○
			A2 — Enquêtes de terrain	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Rapports / intégration	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	OS3	RA1	A1 — Identifier lieux agroécologiques	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Planter haies vives	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○
			A3 — Protections / entretien initial	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 — Recensement ménages	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Installer haies sur parcelles	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○
			A3 — Formation à l'entretien	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA3	A1 — Mesure baseline biomasse haies	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Suivi biomasse & sols	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○
			A3 — Rapports & recommandations	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○

6.2. Projet P2 – Adaptation et résilience des communautés (2026 S1 → 2035 S2) :

Objectif général : Renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face aux effets du changement climatique.

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
P2	OS1	RA1	A1 — Construire digues & réservoirs	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Installer foyers améliorés / cuisines propres	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Suivi pertes économiques	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA2	A1 — Former agriculteurs aux pratiques résilientes	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Mettre en place agroforesterie	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Suivi productivité agricole	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA3	A1 — Évaluer risques & pertes	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Proposer mesures correctives	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Former aux pratiques de mitigation	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	OS2	RA1	A1 — Sensibilisation & formation	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Installer infrastructures résilientes	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Suivi & maintenance	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
		RA2	A1 — Développer agroforesterie	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Suivi croissance plantations	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Former agriculteurs	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA3	A1 — Suivi productivité	○	○	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
			A2 — Analyse indicateurs	○	○	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
			A3 — Ajustement pratiques	○	○	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	OS3	RA1	A1 — Former communautés	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Maintenir connaissances	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
			A3 — Sensibiliser à l'entretien	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		RA2	A1 — Lancer microprojets	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
			A2 — Suivi et reporting	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
			A3 — Évaluer impact	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
		RA3	A1 — Lancer projets communautaires	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
			A2 — Suivi & reporting projets	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
			A3 — Évaluer impact et recommandations	•	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		

6.3. Projet 3 : Pauvreté & Activités Économiques (AGR)

Objectif général : Renforcer les capacités économiques et l'autonomie des jeunes et femmes riverains du lac Zowla via des initiatives agricoles intelligentes, micro-entreprises et circuits courts durables.

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
P3	OS1	RA1	A1 — Identifier emplois verts	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Former jeunes et femmes	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Accompagner création micro-entreprises	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 — Créer fonds microfinance vert	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Accompagner plans d'affaires	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Suivi performance économique	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA3	A1 — Identifier produits locaux	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Former coopératives	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Développer circuits courts	•	•	•	•	•	•	•	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
	OS2	RA1	A1 — Former jeunes entrepreneurs	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Mettre en place incubateurs	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sensibiliser sur gestion durable	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 — Identifier micro-projets	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Accompagner plan d'affaires	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Suivi performance micro-projets	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA3	A1 — Identifier opportunités marché local	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Organiser formations & ateliers	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Mettre en place suivi économique	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	OS3	RA1	A1 — Identifier produits locaux à valeur ajoutée	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Former coopératives à gestion durable	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Accompagner commercialisation produits	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 — Développer circuits courts	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Suivi qualité et quantité production	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Formation continue coopératives	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA3	A1 — Identifier marchés régionaux	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Accompagner stratégies marketing	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Suivi impact économique	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

6.4. Projet 4 : Renforcement de capacités & Recherche scientifique communautaire

Objectif général : Renforcer la connaissance scientifique, le suivi environnemental et l'innovation locale pour soutenir la gestion durable du lac Zowla et des écosystèmes riverains.

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
P4	OS1	RA1	A1 — Identifier & équiper comités locaux	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Former acteurs locaux	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Collecte & diffusion de données	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 — Former aux études simples	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Accompagner jeunes chercheurs	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Publier & capitaliser résultats	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA3	A1 — Identifier priorités recherche	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Nouer partenariats scientifiques	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sites pilotes & documentation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
	OS2	RA1	A1 — Former aux études simples	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Accompagner jeunes chercheurs	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Publier & capitaliser résultats	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA2	A1 — Identifier priorités recherche	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Nouer partenariats scientifiques	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sites pilotes & documentation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA3	A1 — Identifier priorités recherche	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Nouer partenariats scientifiques	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sites pilotes & documentation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	OS	RA1	A1 — Identifier priorités recherche	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Nouer partenariats scientifiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sites pilotes & documentation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA	A1 — Identifier priorités recherche	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Nouer partenariats scientifiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sites pilotes & documentation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		RA3	A1 — Identifier priorités recherche	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 — Nouer partenariats scientifiques	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 — Sites pilotes & documentation	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

6.5. Projet 5 : Autonomisation et Inclusion Économique

Objectif général : Promouvoir l'inclusion économique et sociale des communautés riveraines du lac Zowla à travers la création de micro-initiatives et la gestion durable des ressources locales.

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
P5	OS1	RA1	A1 – Identifier activités génératrices de revenus	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Sélectionner bénéficiaires & formations	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Suivi et accompagnement des bénéficiaires	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 – Créer fonds de durabilité locale	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Gestion financière & formation des comités	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Suivi des fonds & rapports	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Projet	OS	RA	Activité (code)	2026 S1	2026 S2	2027 S1	2027 S2	2028 S1	2028 S2	2029 S1	2029 S2	2030 S1	2030 S2	2031 S1	2031 S2	2032 S1	2032 S2	2033 S1	2033 S2	2034 S1	2034 S2	2035 S1	2035 S2
	OS2	RA3	A1 – Former à gestion financière	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Accompagner la création de microprojets	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Suivi et capitalisation des micro-initiatives	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA1	A1 – Mettre en place comités locaux	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Sensibilisation et concertation des communautés	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Suivi et évaluation des comités	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 – Ateliers de concertation pour plans locaux	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Élaboration plans de gestion durable	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Validation et diffusion des plans	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	OS	RA3	A1 – Mettre en place mécanismes de suivi	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Capitaliser bonnes pratiques	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Rapports annuels et recommandations	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A1 – Mobiliser fonds climatiques	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Préparer propositions de financement	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Suivi des financements et utilisation	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
		RA2	A1 – Développer dossiers attractifs pour investisseurs	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Formation acteurs locaux à attractivité	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Suivi et évaluation des dossiers	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
	RA3		A1 – Lancer micro-initiatives locales	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A2 – Accompagner suivi des micro-initiatives	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
			A3 – Rapports et capitalisation des micro-initiatives	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Un cadre de suivis et d'évaluations de ce chronogramme sera présenté dans les pages qui suivent pour permettre aux activités de se réaliser dans les normes prévues tout en écoutant les dissonances de terrain.

7. CADRE GENERAL DE SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

7.1. Objectif du cadre S&E

- Suivre l'exécution quotidienne de chacun des 5 projets (P1–P5) et son évaluation dans des périodes précises suivant les prévisions et la durée de chaque projet ;
- Mesurer les progrès vers l'impact en suivant les objectifs stratégiques (OS) et les résultats attendus (RA) au vu de leurs indicateurs et par des évaluations internes et externes en des fréquences prévues ;
- Identifier les redondances de terrain pour leur ajustement au cours de l'action et au cours de l'élaboration de nouveaux projets sur la période du programme.

Ce **cadre de suivi-évaluation (S&E)** de nos projets et de ce programme contient des éléments stratégiques et opérationnels. Il nous donne une **structuration exhaustive** de la démarche de suivi et évaluation qu'IAMDES-Togo doit adopter au cours de nos actions. Pour chaque projet du programme, des protocoles et des grilles de collecte des données de suivis et des TDR pour les évaluations seront rédigés sous cette structuration :

1. Objectifs du S&E
2. Principes et approche
3. Indicateurs (impact, résultat, activité)
4. Méthodes de collecte des données/Sources
5. Fréquence et responsabilité
6. Outils et mécanismes
7. Dispositif institutionnel
8. Budget S&E
9. Livrables souhaités
10. Autres sollicités par partenaires ou les réactions contextuelles

7.2. « Suivi-évaluation » vs suivi

Ici, nous parlons de suivis quotidiens et hebdomadaires qui sont en même temps des évaluations quotidiennes ou hebdomadaires. Ils seront mis en œuvre à travers des outils spéciaux suivant les formes d'indicateurs et soutenus par des grilles et protocoles de collecte et des logiciels d'analyse et de modélisation des données. Ses objectifs spécifiques sont :

7.2.1. Objectifs Suivi-évaluation

- Assurer la mise en œuvre quotidienne efficace et transparente des 5 projets par un suivi-évaluation quotidienne ;
- Mesurer les progrès normaux vers les objectifs spécifiques et globaux à travers les résultats et leurs indicateurs comparés aux données quotidiennes ;
- Générer des décisions essentielles pour l'ajustement des activités à partir des données fiables ;
- Produire des rapports ou compte-rendu fiables aux partenaires, bailleurs et bien par les communautés et autres bénéficiaires.

7.2.2. Principe et approche

Le principe de base des actions de l'IAMDES-Togo est l'accompagnement des communautés dans la résolution de leur problème. Ce qui veut dire qu'elles sont en première ligne dans l'exécution des activités et seront en première ligne de notre système de suivi-évaluation et même de celui de suivi et évaluation (interne et externe).

Ainsi, l'approche de mise en œuvre de ce cadre de suivi et évaluation et de suivi-évaluation couvrira :

- **La participation** des communautés et bénéficiaires, une immersion totale dans la collectes et analyse des données. Le projet 4 de renforcement de capacité et de recherche communautaire est dressé pour les mettre en capacité de collecte et d'analyse des données de leurs actions avec l'accompagnement des chercheurs scientifiques et des agents techniques d'IAMDES-Togo.
- **La transparence** dans la communication régulière des résultats aux parties prenantes sur le plan local par les communautés elles-mêmes. Elles seront formées par le P4 et appuyées par les agents de l'AMDES-Togo dans la transformation de leurs apprentissages et leçons tirées en discours pertinents d'information et en documents à disséminer à l'extérieur et aux partenaires ;
- **L'équité**, la prise en compte du genre, des jeunes et des groupes vulnérables dans le système de suivi-évaluation des actions ;
- **La question de la durabilité**, l'intégration du S&E dans les structures communautaires et locales de la zone du programme pour la continuité des actions après l'année 2035. Le suivi-évaluation doit être pris par les communautés comme une activité qui donnera force à toutes les autres activités en réalisation dans leur milieu.

7.2.3. Cadre logique des indicateurs de suivi-évaluation et de suivi et évaluation

Chaque projet (P1–P5) et le programme suivront le même canevas.

Exemple pour le programme (référence au cadre logique des activités pour les IOV des projets)

Niveau	Exemple d'indicateurs clés
Impact (Programme global)	- % de réduction de l'extrême pauvreté dans la zone (de 65 à 35%) - Amélioration de l'indice de résilience des communautés (au Togo, il n'y a pas d'indice de résilience. Nous allons prendre ici le nombre d'emploi verts initiés(500) - Taux de régénération des écosystèmes (mangroves, forêts, haie vive lac Zowla) (250 hectares au moins régénérées sur la superficie totale de l'espace)
Résultats (par OS/RA)	- Nb. d'hectares restaurés (au moins 250) - Nb. de ménages adoptant pratiques agricoles résilientes (500) - Nb. d'initiatives génératrices de revenus créées(500) - Taux de survie des plants après (100/150 000 plants x Nbre de plants vivants) - Nb. de jeunes et femmes formés (60% des 500)
Activités	- Nb. d'initiatives génératrices de revenus créées (500)

Niveau	Exemple d'indicateurs clés
	- Nb. de plants mis en terre par année (au moins 150 000) - Nb. de sessions de formation réalisées (plusieurs par projet) - Nb. d'infrastructures (digues, foyers améliorés) installées - Nb. de campagnes de sensibilisation menées (plusieurs par projets)

7.2.4. Sources et méthodes de collecte

- **Enquêtes ménages** (baseline pour le début des projets, mid-term pour des ajustements, endline à la fin de chaque projet) ;
- **Rapports de terrain** (animateurs communautaires, techniciens, chercheurs).
- **Imagerie satellite et GPS** pour suivi de reboisement et écosystèmes.
- **Comptes rendus des comités locaux, les documents publiés ;**
- **Études d'impact indépendantes** (évaluation internes et externes à mi-parcours et fin de programme).

7.2.5. Niveau, Fréquence et responsabilités

Niveau	Fréquence	Responsable
Collecte des données d'activités	Quotidienne/Hebdomadaire/ Mensuelle/Trimestrielle	Communautés/Animateurs communautaires
		Agents de terrain, responsables projets, chercheurs ou scientifiques
Suivi des résultats	Trimestrielle/Semestriel	Coordinateurs projets, chercheurs ou scientifiques
Suivi programme global	Semestriel/Annuel	Cellule S&E de l'IAMDES-Togo
Évaluations externes (impact global du programme)	2029 (mi-parcours), 2035 (finale)	Consultants indépendants / bailleurs

7.2.6. Outils et mécanismes

- **Tableaux de bord digitaux** (Excel/PowerBI pour des partages entre les employés, autres logiciels de suivis).
- **Formulaires mobiles (KoboCollect avec l'application ODK et autres)** pour la collecte et synthèse des données terrain et maintenir les échanges entre le terrain, le bureau et les partenaires ;
- **Rapports périodiques** : mensuels, semestriels, annuels, mis-projets, fin de projets, etc.
- **Réunions de revue participative** avec communautés, autorités locales, partenaires, etc.

7.2.7. Dispositif institutionnel

- **Cellule S&E de IAMDES-Togo** : 1 coordinateur + 2 assistants + 1 data manager à mettre en place pour les cinq (5) projets et programme ;
- **Chef projet** : un responsable S&E par projet (P1–P5).
- **Comités locaux** : relais ou animateurs communautaires pour la collecte participative.

- **Partenaires externes** : universités, bureaux d'études, ONG partenaires.

7.2.8. Budget S&E (en % du coût du programme)

Chacun des cinq projets aura un budget de suivi et évaluation qui sera estimé en moyenne entre **5 à 7 %** du budget total comme recommandé par les institutions internationales. Il sera réparti en rapport indicatif de :

- 40 % collecte & traitement des données ;
- 30 % personnel S&E ;
- 20 % évaluations externes ;
- 10 % équipements & logiciels

Avec ce cadre et sa structuration, nous pouvons ensuite décliner celui **des projets par projet (P1–P5)**, en reprenant les indicateurs spécifiques de chaque OS/RA déjà définis dans notre cadre logique.

8. CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION PAR PROJET

8.1. Projet 1 – Atténuation des effets du changement climatique (2026–2035)

Objectif général : Réduire les émissions de gaz à effet de serre en améliorant le stockage de carbone à travers des actions de reboisement et de restauration des écosystèmes de la zone.

8.1.1. Indicateurs de suivi et d'évaluation

Impact

- % de couverture forestière gagnée dans la zone ;
- 150 ha de mangroves restaurées d'ici à 2035
- 100 ha de forêts communautaires protégées à 2035
- 150 000 plants forestiers et de mangroves sur 10 ans ;
- 10 km de haies vives installés sur 10 ans ;
- 70 % des plants mis en terre ont repris ;
- 50 000 tonnes CO₂ séquestrées sur 10 ans, 5000 tonnes par ans en moyenne.

Résultats (par RA)

- RA1 : Nb. de plants mis en terre / Nb d'ha de sites restaurés
- RA2 : Taux de survie des plants à partir des 5 ans
- RA3 : Nb. de tonnes de CO₂ séquestré.

Activités

- Nb. de plants mis en place ;
- Nb. de sessions de formation sur la gestion des écosystèmes
- Nb. de km de clôtures/brise-vent ou haie vive installés

8.1.2. Sources / Méthodes

- GPS & imagerie satellite (suivi de la couverture forestière)
- Rapports mensuels des animateurs communautaires
- Fiches techniques de reboisement

- Enquêtes auprès des ménages riverains

8.1.3. Fréquence & responsabilités

- Collecte activité : mensuelle (agents de terrain)
- Suivi résultats : semestriel (responsable projet P1)
- Suivi impact : annuel (Cellule S&E IAMDES)
- Évaluation externe : 2029 (mi-parcours) et 2035 (finale).

8.1.4. Outils / Mécanismes

- KoboCollect/ODK pour collecte mobile
- Base de données Excel / PowerBI
- Réunions participatives locales
- Tableaux de bord partagés avec bailleurs

8.1.5. Ressources nécessaires (P1)

- 2 agents S&E dédiés au projet
- Budget annuel S&E a estimé
- Total sur 10 ans

8.2. Projet 2 – Adaptation et résilience des communautés

Objectif global : Renforcer la capacité d'adaptation et la résilience des communautés face aux aléas climatiques tout en réduisant leur vulnérabilité sociale et économique.

8.2.1. Indicateurs

Impact :

- % de ménages ayant amélioré leur résilience (> 60 % des 500 visées par le projet d'ici à en 2035) ;
- augmentation des revenus économiques ou des activités de production (augmentation à au moins de 30 % des revenus des accompagnés d'ici à 2035)

Résultats :

- Nb. d'agriculteurs formés et utilisant les pratiques climato-intelligentes (500) ;
- Nb. de ménages utilisant foyers améliorés (500) ;
- Nb. de km de haie vive installée (10km).

Activités :

- Nb. de formations par an (≥ 20) ;
- Nb d'activités de production et économiques en action (500)
- Nb sensibilisation et de foyers distribués aux ménages (500)
- Nb. de structures de protection installées

8.2.2. Sources / Méthodes

- Enquêtes de résilience (baseline/midline/endline)
- Rapports terrain
- Registres d'activités des accompagnés

- Études de gains économiques

8.2.3. Fréquence & Responsabilités

- Collecte des données : mensuelle (agents terrain)
- Suivi résultats : semestriel (coordination P2)
- Suivi impact : annuel (cellule S&E)
- Évaluations externes : 2029, 2035

8.2.4. Outils / Mécanismes

- KoboCollect/ODK
- Indice de résilience (scorecard pour la comparaison des résultats ou des données)
- Ateliers communautaires annuels

8.2.5. Ressources nécessaires

- 2 agents S&E terrain
- Études de vulnérabilité (3 : baseline, mid-line, endline)
- Budget S&E :
- Budget total projet (réel) :

8.3. Projet 3 – Réduction de la pauvreté et promotion des emplois verts

Objectif général : Promouvoir l'inclusion économique tout en réduisant la pauvreté par le développement d'activités économiques durables.

8.3.1. Indicateurs

Impact :

- Taux de pauvreté dans les villages ciblés réduit de 65 % à 35 % d'ici à 2035 ;
- 500 emplois verts créés et maintenus (≥ 60 % jeunes/femmes)

Résultats :

- Nb. de micro-entreprises vertes créées (500 ménages) ;
- Nb. de bénéficiaires appuyés par microfinance verte (500) ;
- Nb. de coopératives locales renforcées (20)

Activités :

- Nb. de jeunes/femmes formés (500) ;
- Montant total de crédits verts octroyés (sur 10 ans) ;
- Nb. de produits locaux mis en marché (300 références sur 500)

8.3.2. Sources / Méthodes

- Rapports de microfinance (fonds verts)
- Enquêtes socio-économiques annuelles
- Registres coopératives
- Études de marché locales

8.3.3. Fréquence & Responsabilités

- Collecte activité : mensuelle (agents économique P3)
- Suivi résultats : semestriel (coordination P3)
- Suivi impact : annuel (cellule S&E IAMDES)
- Évaluations externes : 2029, 2035

8.3.4. Outils / Mécanismes

- KoboCollect/ODK
- Tableaux de bord microfinance (Excel/PowerBI)
- Scorecards socio-économiques participatives
- Enquêtes d'impact ménage

8.3.5. Ressources nécessaires

- 2 agents S&E spécialisés (emploi/finance locale)
- Études de marché & évaluations pauvreté
- Ateliers annuels avec coopératives et banques locales
- Budget S&E :
- Budget total projet (réel) :

8.4. Projet 4 – Renforcement des capacités et recherche-action

Objectif général : Renforcer les capacités locales en promouvant une recherche scientifique participative et communautaire appliquée aux enjeux environnementaux, climatiques et socio-économiques.

8.4.1. Indicateurs

Impact :

- Nb. de publications / résultats de recherche appliqués (> 50 d'ici 2035)
- Adoption de solutions validées par ≥ 70 % des communes riveraines

Résultats :

- Nb. de comités locaux formés et fonctionnels (20)
- Nb. de jeunes chercheurs appuyés (20)
- Nb. de partenariats scientifiques établis (20)

Activités :

- Nb. de formations techniques organisées (X)
- Nb. de sites pilotes documentés (X)
- Nb. d'ateliers de capitalisation (X)

8.4.2. Sources / Méthodes

- Rapports de formation & ateliers
- Publications scientifiques & rapports de recherche
- Registres des comités locaux
- Documentation des sites pilotes

8.4.3. Fréquence & Responsabilités

- Collecte activité : trimestrielle (agents renforcement P4)
- Suivi résultats : semestriel (coordination P4)
- Suivi impact : annuel (cellule S&E IAMDES + partenaires académiques)
- Évaluations externes : 2029, 2035

8.4.4. Outils / Mécanismes

- Plateforme numérique de gestion de connaissances (SharePoint/KoBo)
- Tableaux de bord de suivi chercheurs
- Rapports annuels de capitalisation
- Ateliers multi-acteurs (ONG, universités, communes)

8.4.5. Ressources nécessaires

- 2 agents S&E spécialisés (formation/recherche)
- Fonds d'appui aux chercheurs (petits financements compétitifs)
- Ateliers de partage de connaissances (1/an)
- Budget S&E :
- Budget total projet (réel) :

8.5. Projet 5 –Autonomie des projets et des structures porteuses

Objectif général : Assurer la pérennité et l'indépendance financière des projets à travers des stratégies d'autonomie et de gestion durable :

8.5.1. Indicateurs

Impact :

- un modèle économique durable pour chaque projet assuré ;
- une gouvernance locale, autonome et inclusive des projets et de la structure porteuse ;
- les sources de financements diversifiées

Résultats :

- RA1 : Chaque projet dispose d'un mécanisme économique générant des revenus récurrents ;
- RA2 : Une part croissante du budget est couverte par des ressources internes ou locales à partir des deux dernières années du programme ;
- RA3 : Les organisations locales sont formées et autonomes dans la gestion financière et la mobilisation de fonds.

Activités :

- Nb. de projets générant des revenus récurrents ;
- Pourcentage du budget couvert par des ressources internes/locales ;
- Nombre d'organisations locales fonctionnelles, formées à la gestion financière et à la mobilisation de fonds.

8.5.2. Sources / Méthodes

- Rapports d'activités des projets ;
- Registres des actions
- Relevés des comptes en banques des structures

8.5.3. Fréquence & Responsabilités

- Collecte des données des activités : trimestrielle (agents renforcement P5)
- Suivi résultats : semestriel (coordination P5)
- Suivi impact : annuel (cellule S&E IAMDES)
- Évaluations externes : 2029, 2035

8.5.4. Outils / Mécanismes

- Tableaux de bord de suivi des fonds
- Rapports annuels de capitalisation des ressources locales
- Bilan de rentabilité des activités

8.5.5. Ressources nécessaires

- 2 agents S&E spécialisés du projet P5
- Budget S&E :
- Budget total projet (réel) :

Les détails des points nécessaires pour la conception des formulaires de suivi et évaluation, de collectes et d'analyses des données et d'élaboration des TDR sont dans le cadre logique du projet.

9. VII-BUDGETS ET CONVERSIONS

9.1. Budget total détaillé du programme par projet (Résumé financier – 10 ans)

Projet (titre court)	Budget annuel total FCFA	Budget 10 ans FCFA	Budget annuel EUR	Budget 10 ans EUR	Budget annuel USD	Budget 10 ans USD	% du budget total
Projet 1 : Atténuation	72 300 000	723 000 000	110 221	1 102 206	128 987	1 289 874	21,00
Projet 2 : Adaptation	87 200 000	872 000 000	132 936	1 329 355	155 570	1 555 698	25,30
Projet 3 : Développement économique	79 800 000	798 000 000	121 630	1 216 297	142 368	1 423 678	23,10
Projet 4 : Renforcement & recherche	49 800 000	498 000 000	75 920	759 196	88 846	888 461	14,50
Projet 5 : Gouvernance & autonomie financière	55 600 000	556 000 000	84 762	847 617	99 194	991 936	16,10
Total budget programme	344 700 000	3 447 000 000	525 492	5 254 918	614 965	6 149 647	100

Le budget total du programme sur dix (10) ans est estimé à trois milliards quatre cent quarante-sept millions de CFA (3 447, 000 000), soit 5 254 918 € ou 6 149 647 \$. Cela revient à 344 700 000 FCFA, soit 525 492 € ou 614 965 \$ de besoins en ressources globales par an pour les cinq (5) projets du programme.

En analyse rationnelle, cette valeur des cinq (5) projets du programme fait, **133 880 FCFA** soit **204,10 €** ou **237 \$** par bénéficiaire direct (2500) par an.

Schéma visuel du budget du programme par projet et sur dix (10) ans

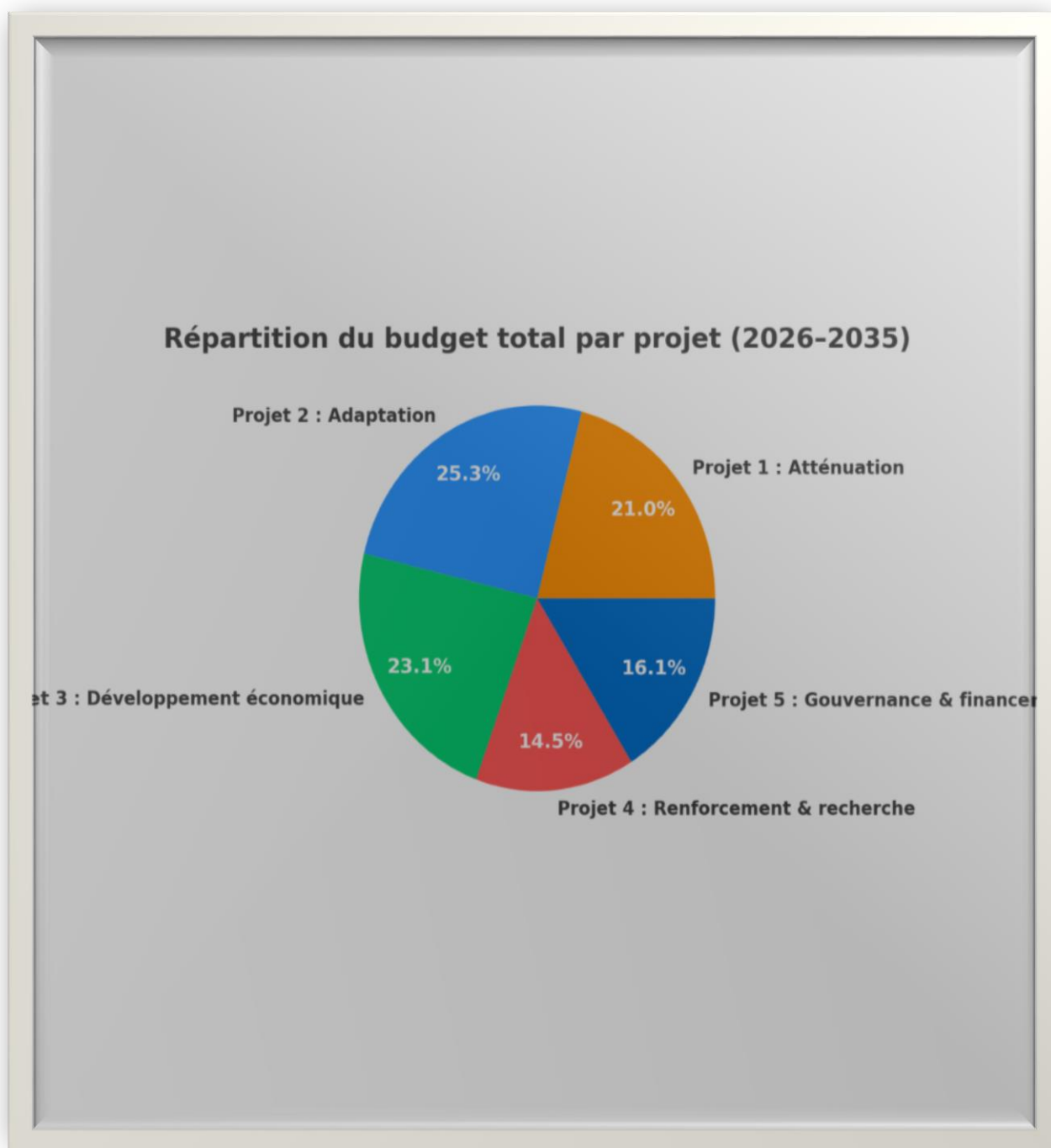


Figure 3: Répartition du budget du programme par projet pour une période de 10 ans

La répartition de cette valeur par projet nous donne, **21%** pour le projet d'atténuation (**P1**), **25,3%** pour l'adaptation (**P2**), **23,1%** pour celui de développement économique et réduction de la pauvreté (**P3**), **14,5%** pour le renforcement de capacité et la recherche (**P4**) et **16,1%** pour le projet (**P5**) de la gouvernance locale et d'autonomie financière.

Le projet d'atténuation (P1) et celui d'adaptation (P2), à eux seuls, font **46,3%** du budget. Si en plus, nous les ajoutons le projet économique (P3) pour réduire la pression anthropique sur la biodiversité, cela fait **68,8%** du budget total. Le projet de renforcement de capacité et de recherche (P4) et celui de gouvernance et d'autonomie (P5) font **32,2%** du budget.

9.2. Budget total consolidé du programme par rubrique budgétaire (5 projets) et sur dix (10) ans

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	Montant 10 ans FCFA	Montant annuel EUR	Montant 10 ans EUR	Montant annuel USD	Montant 10 ans USD	% du budget annuel
Ressources humaines	75 625 000	756 250 000	115 815	1 158 150	135 790	1 357 900	21,9
Fonctionnement & équipement	42 625 000	426 250 000	65 079	650 790	76 408	764 080	12,4
Activités terrain	95 000 000	950 000 000	145 075	1 450 750	166 560	1 665 600	27,50
Formations & renforcement	64 000 000	640 000 000	97 625	976 250	114 390	1 143 900	18,50
Autonomisation & microprojets	46 000 000	460 000 000	70 200	702 000	80 310	803 100	6,4
Suivi & évaluation	22 075 000	220 750 000	33 583	335 830	37 943	379 250	13,3
Total Programme	344 700 000	3 447 000 000	525 492	5 254 918	614 965	6 149 647	100

Nous rendons visuelles les données du tableau en les transformant en diagramme circulaire pour des analyses de fonds sur cette répartition par rubrique budgétaire.

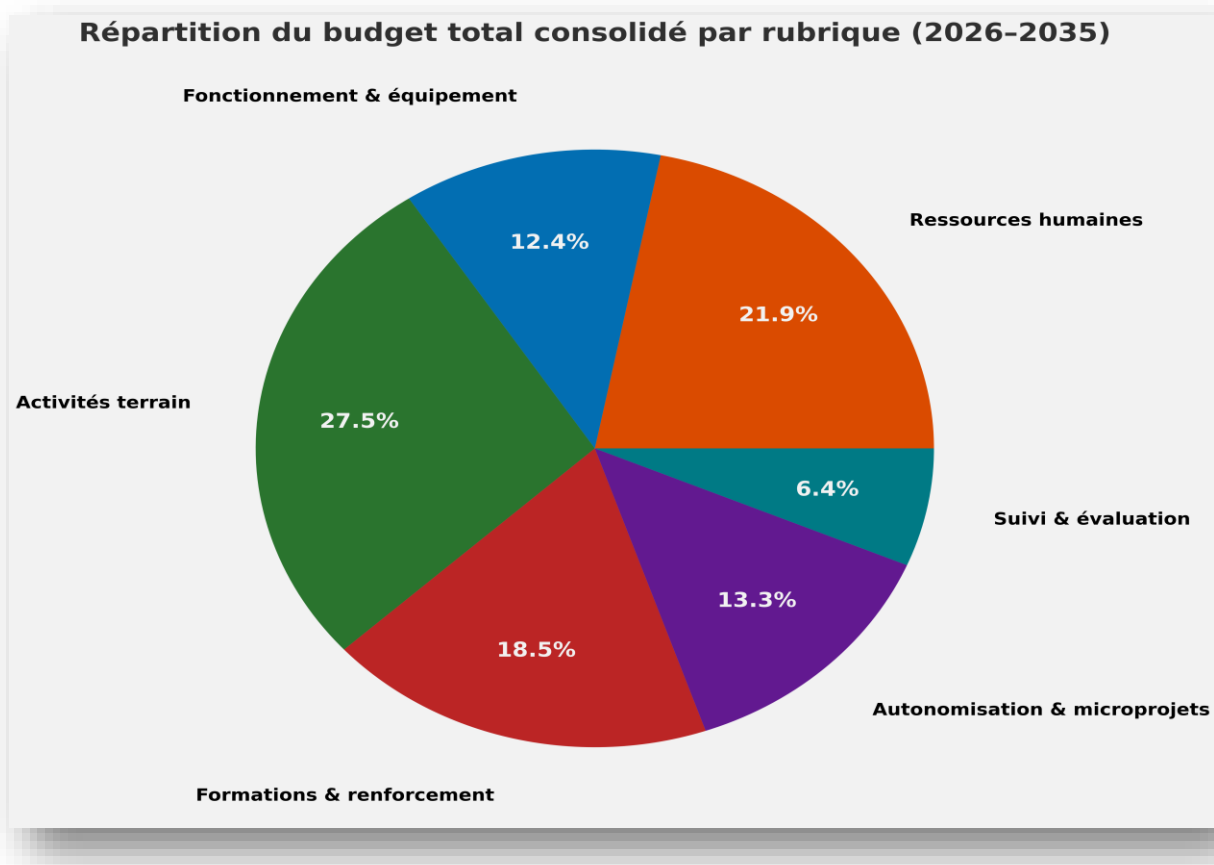


Figure 4: Répartition du budget global consolidé par rubrique

Nous tirons de ce diagramme que 46% des activités du projet sont, soit des investissements directs dans le milieu et sur les communautés 27,5%, soit le renforcement de la capacité des communautés (18,5). 34,3% sont constituées des ressources humaines (21,9%) et du fonctionnement (12,4%) en appui aux activités de terrain et aux renforcements de capacité.

En sommes, 71,3 % du budget total du programme sont destinés aux activités de la restauration de la biodiversité du milieu, à celles de l'adaptation et de la résilience des communautés. Les 28,7% restant s'occupent des activités d'évaluations (6,4%) et de celles de la gouvernance et d'autonomie des structures locales (13,3%).

Nous les reprendrons dans les tableaux qui suivent par rubrique des cinq (5) projets du programme pour faire ressortir les détails nécessaires à l'analyse de fonds.

9.3. Détails des budgets par projet et par rubrique sur les 10 ans du programme

Toutes les cinq (5) projets du programme ont gardé chacun les mêmes ratios de répartition des coûts des rubriques budgétaires. Les activités de terrain et celles de renforcement de capacité des communautés ont gardé pour chaque projet, la grande part de leur budget respectif, suivis par les coûts de la ressource humaine et ceux du fonctionnement et des équipements.

Les activités de l'autonomie des projets sont aussi des investissements importants autant que toutes celles de terrain. Généralement, leurs financements sont négligés et ne restent qu'en termes de discours. Tous les cinq (5) projets (P1, P2, P3, P4 et P5) de ce programme leur ont donné chacun leurs importances pour la durabilité après les financements extérieurs. Ainsi, le pourcentage du coût de cette rubrique budgétaire, dans chacun des projets, est aussi ajusté devant celui de l'évaluation.

9.3.1. *Projet 1 : Atténuation (10 ans)*

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	Montant 10 ans FCFA	Montant annuel EUR	Montant 10 ans EUR	Montant annuel USD	Montant 10 ans USD	% budget annuel
Ressources humaines	15 500 000	155 000 000	23 650	236 500	27 650	276 500	21,45
Fonctionnement & équipement	10 625 000	106 250 000	16 182	161 820	19 000	190 000	14,69
Activités terrain	20 000 000	200 000 000	30 500	305 000	35 700	357 000	27,68
Formations & renforcement	12 000 000	120 000 000	18 300	183 000	21 420	214 200	16,60
Autonomisation & microprojets	8 000 000	80 000 000	12 200	122 000	14 280	142 800	11,06
Suivi & évaluation	6 175 000	61 750 000	9 418	94 180	11 571	115 710	8,53
Total Projet 1	72 300 000	723 000 000	110 220	1 102 206	128 987	1 289 874	100

9.3.2. *Projet 2 : Adaptation (10 ans)*

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	Montant 10 ans FCFA	Montant annuel EUR	Montant 10 ans EUR	Montant annuel USD	Montant 10 ans USD	% budget annuel
Ressources humaines	15 500 000	155 000 000	23 650	236 500	27 650	276 500	17,78
Fonctionnement & équipement	10 625 000	106 250 000	16 182	161 820	19 000	190 000	12,19
Activités terrain	25 000 000	250 000 000	38 125	381 250	44 625	446 250	28,66
Formations & renforcement	18 000 000	180 000 000	27 450	274 500	32 130	321 300	20,64
Autonomisation & microprojets	12 000 000	120 000 000	18 300	183 000	21 420	214 200	13,76
Suivi & évaluation	6 075 000	60 750 000	9 229	92 290	10 779	107 790	6,96
Total Projet 2	87 200 000	872 000 000	132 936	1 329 355	155 570	1 555 698	100

9.3.3. *Projet 3 : Développement économique (10 ans)*

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	Montant 10 ans FCFA	Montant annuel EUR	Montant 10 ans EUR	Montant annuel USD	Montant 10 ans USD	% budget annuel
Ressources humaines	15 500 000	155 000 000	23 650	236 500	27 650	276 500	19,43
Fonctionnement & équipement	10 625 000	106 250 000	16 182	161 820	19 000	190 000	13,32
Activités terrain	20 000 000	200 000 000	30 500	305 000	35 700	357 000	25,06
Formations & renforcement	16 000 000	160 000 000	24 400	244 000	28 560	285 600	20,05
Autonomisation & microprojets	12 000 000	120 000 000	18 300	183 000	21 420	214 200	15,04
Suivi & évaluation	5 675 000	56 750 000	8 598	85 980	10 072	100 720	7,11
Total Projet 3	79 800 000	798 000 000	121 630	1 216 300	142 368	1 423 680	100

9.3.4. *Projet 4 : Renforcement & recherche (10 ans)*

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	Montant 10 ans FCFA	Montant annuel EUR	Montant 10 ans EUR	Montant annuel USD	Montant 10 ans USD	% budget annuel
Ressources humaines	12 000 000	120 000 000	18 300	183 000	21 420	214 200	24,10
Fonctionnement & équipement	7 125 000	71 250 000	10 865	108 650	12 704	127 040	14,31
Activités terrain	15 000 000	150 000 000	22 875	228 750	26 775	267 750	30,12
Formations & renforcement	8 000 000	80 000 000	12 200	122 000	14 280	142 800	16,06
Autonomisation & microprojets	5 000 000	50 000 000	7 625	76 250	8 600	86 000	10,04
Suivi & évaluation	2 675 000	26 750 000	4 066	40 660	4 867	48 670	5,37
Total Projet 4	49 800 000	498 000 000	75 920	759 196	88 846	888 460	100

9.3.5. *Projet 5 : Gouvernance & financement (10 ans)*

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	Montant 10 ans FCFA	Montant annuel EUR	Montant 10 ans EUR	Montant annuel USD	Montant 10 ans USD	% budget annuel
Ressources humaines	12 000 000	120 000 000	18 300	183 000	21 420	214 200	21,58
Fonctionnement & équipement	7 125 000	71 250 000	10 865	108 650	12 704	127 040	12,81
Activités terrain	15 000 000	150 000 000	22 875	228 750	26 775	267 750	26,99
Formations & renforcement	10 000 000	100 000 000	15 250	152 500	17 850	178 500	17,99
Autonomisation & microprojets	6 000 000	60 000 000	9 150	91 500	10 710	107 100	10,79
Suivi & évaluation	5 475 000	54 750 000	8 272	82 720	9 734	97 340	9,85
Total Projet 5	55 600 000	556 000 000	84 762	847 620	99 193	991 936	100

Total Programme	344 700 000	3 447 000 000	525 492	5 254 918	614 965	6 149 647	100
------------------------	--------------------	----------------------	----------------	------------------	----------------	------------------	------------

Le projet N°5 constitue le **pilier de la pérennisation** de l'ensemble du programme décennal. Il permet non seulement de renforcer l'**autonomie des communautés locales**, mais aussi d'assurer la **continuité financière et institutionnelle** des actions d'atténuation, d'adaptation, de recherche et d'inclusion mises en œuvre autour du lac Zowla. Il a besoin d'être soutenu et financé comme les quatre (4) autres.

Les postes de « **Ressources humaines et Fonctionnement & équipement** » sont détaillés dans les tableaux qui suivent tout en permettant une lecture plus claire de leurs poids dans chaque projet. Ils précisent leurs descriptions conséquentes et montrent leurs pourcentages, **réalistes**.

9.4. Répartition détaillée et annuelle des « Ressources humaines & fonctionnements et équipements »

Projet / Poste	Nombre	Montant annuel FCFA	Montant annuel EUR	Montant annuel USD	Description / Ressources incluses
Projet 1 : Atténuation					
Agents terrain	2	8 000 000	12 200	14 280	Salaires + indemnités + charges sociales +13 ^e mois,
Part projet direction exécutive	1,66	7 000 000	10 667	12 492	Salaires proportionnels, 13 ^e mois, assurance (réparti P1 à P3)
Ambassadeurs communautaires	2	3 500 000	5 340	6 244	Indemnités et frais logistiques
Frais de fonctionnement	1	7 625 000	11 625	13 600	Loyer, matériel, fournitures, énergie, motos, 4×4
Total Projet 1		26 125 000	39 832	46 616	
Projet 2 : Adaptation					
Agents terrain	2	8 000 000	12 200	14 280	Salaires + indemnités + charges sociales+13 ^e mois
Part projet direction exécutive	1,66	7 000 000	10 667	12 492	Salaires proportionnels, 13 ^e mois, assurance (réparti P1 à P3)
Ambassadeurs communautaires	2	3 500 000	5 340	6 244	Indemnités et frais logistiques
Frais de fonctionnement	1	7 625 000	11 625	13 600	Loyer, matériel, fournitures, énergie, motos, 4×4
Total Projet 2		26 125 000	39 832	46 616	
Projet 3 : Développement économique					
Agents terrain	2	8 000 000	12 200	14 280	Salaires + indemnités + charges sociales+13 ^e mois
Part projet direction exécutive	1,66	7 000 000	10 667	12 492	Salaires proportionnels, 13 ^e mois, assurance (réparti P1 à P3)
Ambassadeurs communautaires	2	3 500 000	5 340	6 244	Indemnités et frais logistiques
Frais de fonctionnement	1	7 625 000	11 625	13 600	Loyer, matériel, fournitures, énergie, motos, 4×4
Total Projet 3		26 125 000	39 832	46 616	
Projet 4 : Renforcement & recherche					
Agents terrain	2	8 000 000	12 200	14 280	Salaires + indemnités + charges sociales+13 ^e mois
Ambassadeurs communautaires	2	3 500 000	5 340	6 244	Indemnités et frais logistiques

Projet / Poste	Nombre	Montant annuel FCFA	Montant annuel EUR	Montant annuel USD	Description / Ressources incluses
Frais de fonctionnement	1	7 625 000	11 625	13 600	Loyer, matériel, fournitures, énergie, motos, 4×4
Total Projet 4		19 125 000	29 165	34 124	
Projet 5 : Gouvernance & financement					
Agents terrain	2	8 000 000	12 200	14 280	Salaires + indemnités + charges sociales+13 ^e mois
Ambassadeurs communautaires	2	3 500 000	5 340	6 244	Indemnités et frais logistiques
Frais de fonctionnement	1	7 625 000	11 625	13 600	Loyer, matériel, fournitures, énergie, motos, 4×4
Total Projet 5		19 125 000	29 165	34 124	
Total Programme RH, F, E		116 625 000	177 6	208 6	

Il est à remarquer que la part de la ressource humaine de la direction exécutive n'est répartie que sur P1 à P3. Précisons que les frais de fonctionnement répartis sur les 5 projets incluent des moyens de déplacement, une voiture 4×4, 10 motos tout terrain pour les techniciens et 10 vélos TTC pour les ambassadeurs communautaires. L'élaboration des projets opérationnels doit en tenir compte

9.5. Poids des ressources humaines, fonctionnement et équipements dans le budget du programme

Poste / Activité	Montant annuel FCFA	% du budget annuel	Montant 10 ans FCFA	% sur 10 ans	Montant annuel EUR	% annuel	Montant 10 ans EUR	% sur 10 ans	Montant annuel USD	% annuel	Montant 10 ans USD	% sur 10 ans
Ressources humaines & fonctionnement et équipements	116 625 000	33,83	1 166 250 000	33,83	177 826	33,83	1 778 260	33,83	208 096	33,83	2 080 960	33,83
Total Programme	344 700 000	100	3 447 000 000	100	525 492	100	5 254 918	100	614 965	100	6 149 647	100

Indiquons que, dans les 33,83 % du budget global destinés aux « Ressources humaines & fonctionnement et équipements », 17 à 21% sont les charges des techniciens et ambassadeurs qui interviennent directement sur le terrain. Même, leurs équipements et fonctionnements sur le terrain, y compris. Ainsi, nous pouvons dire qu'en grande partie, les 33,83% sont des ressources d'appui aux actions de terrains sans lesquelles l'efficacité et la durabilité recherchée pour les projets ne seront que des vains discours.

Au vu des éléments des budgets des cinq (5) projets du programme et de leur chronogramme d'activités respectif, la phase de l'élaboration opérationnelle de chaque projet présentera successivement, sur les dix (10) ans ou suivant la durée des projets consécutifs, un **Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB)** et détaillé afin d'adapter la mise en œuvre aux priorités, aux réalités du terrain et aux ressources effectivement mobilisées. Un exemple de ce **PTAB**, pour le projet N°1 du programme, est réalisé dans les pages qui suivent.

Exemple de plan de travail annuel budgétisé (PTAB) Projet 1-Année : 2026/Trimestriel 2026

Total annuel P1 : 72 300 000 FCFA

1. Ressources humaines – 15 500 000 FCFA (21,45%)

Trimestre	Activités / Sous-activités	Indicateurs	Responsable	Coût (FCFA)
T1 (Jan–Mar)	Recrutement et installation équipe	Équipe opérationnelle complète	Direction Projet	5 000 000
T2 (Avr–Jun)	Paieement salaires & indemnités	Paieements mensuels réalisés	Admin/Finances	3 875 000
T3 (Jul–Sep)	Paieement salaires & indemnités	Paieements mensuels réalisés	Admin/Finances	3 875 000
T4 (Oct–Déc)	Paieement salaires & indemnités	Paieements mensuels réalisés	Admin/Finances	2 750 000

2. Fonctionnement & équipement – 10 625 000 FCFA (14,69%)

Trimestre	Activités	Indicateurs	Responsable	Coût (FCFA)
T1	Installation bureau, fournitures initiales	Bureau opérationnel	Admin	3 500 000
T2	Achat consommables & entretien	Matériel disponible	Logistique	2 500 000
T3	Maintenance équipement & communications	Équipements fonctionnels	Logistique	2 125 000
T4	Ajustement fonctionnement & clôture annuel	Rapports financiers	Admin	2 500 000

3. Activités terrain – 20 000 000 FCFA (27,68%)

Trimestre	Activités	Indicateurs	Responsable	Coût (FCFA)
T1	Sensibilisation communautaire initiale et identification des sites	Villages et participants ciblés	Animateur	5 000 000
T2	Activités terrain continues	Nb plants & PV produits	Chef Projet	5 000 000
T3	Suivi-appui et activité du terrain	Rapports terrain	Coordination	5 000 000
T4	Finalisation activités terrain	Rapports trimestriels	M&E	5 000 000

4. Formations & Renforcement – 12 000 000 FCFA (16,60%)

Trimestre	Activités	Indicateurs	Responsable	Coût (FCFA)
T1	Préparation modules et calendrier	Modules validés	Expert thématique	2 500 000
T2	Formation bénéficiaires	Nb sessions & participants formés	Formateurs	4 000 000
T3	Suivi post-formation	Évaluation d'application	M&E	3 500 000
T4	Renforcement final & bilan	Rapport formation	Direction projet	2 000 000

5. Autonomisation & Microprojets – 8 000 000 FCFA (11,06%)

Trimestre	Activités	Indicateurs	Responsable	Coût (FCFA)
T1	Identification bénéficiaires	Liste validée	Chef projet	2 000 000
T2	Appui microprojets (kits & intrants)	Nb microprojets financés	Logistique	4 000 000
T3	Suivi microprojets	Rapports des bénéficiaires	M&E	2 000 000
T4	Capitalisation & retour d'expérience	Rapport final microprojets	Direction projet	0

6. Suivi & Évaluation – 6 175 000 FCFA (8,53%)

Trimestre	Activités	Indicateurs	Responsable	Coût (FCFA)
T1	Collecte données terrain	Base saisie	M&E	1 500 000
T2	Analyse données & rapport trimestriel	Rapport validé	M&E + Direction	1 625 000
T3	Suivi & visites terrain	Rapports intermédiaires	M&E	1 750 000
T4	Rapport annuel & capitalisation	Rapport final produit	Direction projet	1 300 000

Chacun des cinq (5) projets du programme aura annuellement un PTAB avec une répartition, soit mensuelle, soit trimestrielle qui permettra un suivi budgétaire précis et une planification de M & E (Monitoring and Évaluation ou Suivi & Évaluation).

Aussi, au niveau des projets opérationnels qui sortiront de ce programme, à la fin de leur section budget, il y aura pour chaque projet, un **plan de trésorerie (PT) détaillé** afin d'assurer une gestion financière rigoureuse, un suivi mensuel précis des flux et une adaptation progressive des finances aux besoins réels de la mise en œuvre et d'anticiper les risques de trésorerie négative.

9.6. Exemple d'assimilation de plan de trésorerie – Entrée / Sorties / Écarts (P1 – Année 1-2026)

Total dépenses annuelles prévues en 2026, Projet 1 : 72 300 000 FCFA

Hypothèse d'entrées simulées : 70 000 000 FCFA / an

Détail hypothèse des entrées simulées :

- **Janvier** : 20 000 000 FCFA (avance initiale)
- **Avril** : 15 000 000 FCFA (1er décaissement trimestriel)
- **Juillet** : 15 000 000 FCFA (2e décaissement)
- **Octobre** : 20 000 000 FCFA (solde annuel)

1. Tableau Mensuel Entrées / Sorties / Solde / Écarts

Mois	Entrées (FCFA)	Sorties Prévue (FCFA)	Solde Mensuel	Solde Cumulé	Écart (Entrées – Sorties)
Jan	20 000 000	7 583 334	+12 416 666	12 416 666	+12 416 666
Fév	0	5 458 334	-5 458 334	6 958 332	-5 458 334
Mar	0	5 458 334	-5 458 334	1 499 998	-5 458 334
Avr	15 000 000	6 000 000	+9 000 000	10 499 998	+9 000 000
Mai	0	5 750 000	-5 750 000	4 749 998	-5 750 000
Jun	0	5 250 000	-5 250 000	-500 002	-5 250 000
Jul	15 000 000	5 625 000	+9 375 000	8 874 998	+9 375 000
Août	0	5 625 000	-5 625 000	3 249 998	-5 625 000
Sep	0	5 625 000	-5 625 000	-2 375 002	-5 625 000
Oct	20 000 000	4 850 000	+15 150 000	12 774 998	+15 150 000
Nov	0	4 300 000	-4 300 000	8 474 998	-4 300 000
Déc	0	3 875 000	-3 875 000	4 599 998	-3 875 000
TOTAL	70 000 000	72 300 000	—	4 599 998	- 2 300 000 (déficit annuel théorique)

Cette version trimestrielle proposée en bas nous donne moins de détails et de précisions sur les risques éventuels. Celle mensuelle indique les mois (Juin et Septembre) comme des mois de risque de trésorerie négative.

Trimestre	Entrées	Sorties	Solde Trimestriel	Solde Cumulé
T1	20 000 000	18 500 000	+1 500 000	1 500 000
T2	15 000 000	17 000 000	-2 000 000	-500 000
T3	15 000 000	16 875 000	-1 875 000	-2 375 000
T4	20 000 000	19 925 000	+75 000	+4 599 998
TOTAL	70 000 000	72 300 000		+4 599 998

Bien que ces tableaux-ci soient indicatifs, ils permettent une analyse rapide et itérative des points forts du budget annuel des projets opérationnels en mettant en relief ou en montrant comme dans cet exemple-ci :

- Le **projet reste positif**, la majeure partie du temps grâce aux avances trimestrielles ;
- Le **solde final annuel est positif : + 4 599 998 FCFA**, grâce au dernier décaissement.

En même temps, il nous dit, « attention », avec cette programmation de décaissements ou de mobilisation de fonds comme présentée en hypothèse d'entrées simulées que, deux périodes de trésorerie négative apparaissent :

- En juin (-500 002 FCFA) ;
- En septembre (-2 375 002 FCFA).

Ils nous signalent donc les risques potentiels que nous devons anticiper par :

- une demande d'avance complémentaire,
- ou un rééchelonnement des décaissements bailleurs.

Pour ces raisons, les deux tableaux, PTAB et PT, sont nécessaires à prendre en compte dans l'élaboration des projets opérationnels qui sortiront de ce programme décennal. Nous les avons mis en exemple dans ce document stratégique, pour que notre stratégie de mobilisation de partenaires et de collecte de fonds à présenter dans les pages qui suivent les prenne en compte.

10. MECANISME DE MOBILISATION DES BAILLEURS, FONDATIONS ET AUTRES ORGANISATIONS POTENTIELLEMENT INTERESSES

Chaque organisation de développement local ou communautaire doit, dès le départ, anticiper et prévoir à la fois, un plan de mobilisation de partenariats et des stratégies de son autonomie. Dans ce plan d'actions stratégique, notre option est d'intégrer nos idées de mobilisation de partenariats et à la fois, celles des stratégies d'autonomie de ses cinq (5) projets.

Et pour consolider ce choix, il est essentiel pour nous de concevoir une stratégie qui s'appuie sur des mécanismes solides dès le début d'élaboration des projets avec des activités concrètes, planifiées dans ce sens et intégrées aux projets. Même, ce document de programme est la première base de ce mécanisme qui suggère une relation de partenariat de confiance avant l'élaboration des projets.

C'est avec ce document ou ce plan que nous prendrions les premiers contacts avec les partenaires en vue de la présentation de notre vision et de notre valeur avec ses quatre piliers qui sont :

- la culture de la **Confiance** entre les partenaires avant l'élaboration des projets ;
- la **Co-construction** des projets dans une vision de long terme après l'installation d'un partenariat basé sur la confiance ;
- la **Transparence** dans la gestion de l'exécution des actions co-construites ;
- la **Rédevabilité** réciproque entre toutes les parties prenantes dans le but de leur autonomie.

10.1. Stratégie de mobilisation des partenaires et des ressources: programme décennal IAMDES-Togo (2026–2035)

10.1.1. Contexte et justification

Ce programme décennal (2026–2035) de l’IAMDES-Togo repose sur la mise en œuvre intégrée de cinq (5) projets interdépendants visant la restauration de la biodiversité et la réduction durable de la pauvreté dans la zone du lac Zowla, au Togo. Afin de générer un impact à la fois consolidé et durable sur le long terme, ces projets sont conçus pour être mis en œuvre simultanément dans le même espace géographique et sur la même période en vue de produire un impact bien consolidé.

Cette approche intégrée permet aux impacts de chacun des projets de se renforcer mutuellement. En particulier, la réduction de la vulnérabilité socioéconomique des communautés locales contribuera directement à la diminution des pressions anthropiques sur les écosystèmes, renforçant ainsi les effets positifs sur la biodiversité, le climat et les services écosystémiques. La réussite du programme repose donc sur une mobilisation coordonnée et durable des partenaires et des ressources autour de ses différents projets dans la même période.

Pour cette raison, notre stratégie a la vision de prospecter au cours des dix (10) années, un réseau solide de partenaires, engagé et fondé sur la confiance, capable de soutenir les actions, tant sur les plans technique, institutionnel, numérique, médiatique que financier.

Cette vision poursuit quatre objectifs principaux:

- Constituer un portefeuille d’au moins trente (30) partenaires actifs et diversifiés (ONG, fondations, entreprises, institutions, universités, etc.) autour des projets;
- Assurer une stabilité financière progressive du programme, avec une mobilisation locale couvrant au moins 40 % du budget annuel à l’horizon 2035 ;
- Déployer et consolider les cinq (5) projets phares du programme dans une vision de long terme ;
- Accroître la visibilité nationale et internationale du programme en positionnant l’IAMDES-Togo comme acteur de référence.

Les axes stratégiques de mobilisation des partenaires reposent sur une combinaison progressive et complémentaire de ressources locales, nationales et internationales. En priorité, elle valorise les ressources communautaires et locales, sous forme de contributions en nature, en services et, lorsque possible, en apports financiers comme cela se fait actuellement. Cette approche renforce l’appropriation locale, la résilience des actions et l’autonomie des structures impliquées.

Parallèlement, la stratégie cible plus des partenaires financiers et techniques alignés sur une vision de long terme, notamment:

- Les fondations traditionnelles engagées dans une évolution vers des mécanismes de financement plus flexibles et sans restriction..;
- Les fondations non conventionnelles et “trust-based”, proposant des financements non affectés par des critères et exigences orthodoxies;
- Les bailleurs climat et environnement;

- La diaspora, le financement participatif (crowdfunding);
- Les mécanismes innovants tels que les crédits carbone et les crédits verts, etc..

Ainsi, un portefeuille élargi de 65 partenaires de diverses approches est constitué dans la stratégie de mobilisation d'IAMDES-Togo pour des actions interdépendantes et complémentaires et pour un impact consolidé et durable du programme. La participation collective aux projets réduira la quote-part de chacun des partenaires acceptant à rentrer dans le réseau. Si nous avons pu mobiliser 10 partenaires sur les 65, c'est déjà un succès pour le programme.

10.1.2. Tableaux des partenaires identifiés par approches

Légende ODD (socle commun aux projets du programme)

ODD 1 : Pas de pauvreté – ODD 2 : Faim zéro

ODD 13 : Climat – ODD 15 : Biodiversité – ODD 5 : Genre – ODD 16 : Gouvernance – ODD 17 : Partenariats

a) Fondations Trust-Based & non conventionnelles (PRIORITÉ STRATÉGIQUE)

Genre	Partenaire	Approche / Focus	Projets	ODD alignés	Type partenariat
Trust-Based	Imago Dei Fund	Financement flexible, dignité humaine	P3, P5	ODD 1, 2, 10, 16	Financier
Trust-Based	African Collab	Financement africain souple	P1, P3, P4	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Trust-Based	DRK Foundation	Core support + mentorat	P4, P5	ODD 1, 2, 4, 8, 16	Mixte
Trust-Based	Thousand Currents	Justice sociale & climat	P3, P5	ODD 1, 2, 10, 13	Financier
Trust-Based	Global Greengrants Fund	Subventions terrain	P1, P2	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Trust-Based	Fund for Global Human Rights	Droits & gouvernance	P3, P5	ODD 1, 2, 16	Financier
Trust-Based	Oak Foundation	Droits & environnement	P1, P3	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Trust-Based	Swift Foundation	Climat & biodiversité	P1, P2	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Trust-Based	Christensen Fund	Savoirs locaux & nature	P1, P3	ODD 1, 2, 15	Mixte
Trust-Based	Chorus Foundation	Justice climatique	P2, P5	ODD 1, 2, 13, 16	Financier
Trust-Based	Mama Cash	Justice sociale & genre	P3	ODD 1, 2, 5	Financier
Trust-Based	Urgent Action Fund Africa	Réponse rapide terrain	P3, P5	ODD 1, 2, 16	Financier
Trust-Based	African Women's Development Fund	Femmes & communautés	P3	ODD 1, 2, 5	Financier
Trust-Based	Equality Fund	Égalité & autonomie	P3, P5	ODD 1, 2, 5, 10	Financier
Trust-Based	Climate Justice Resilience Fund	Justice climatique	P2, P3	ODD 1, 2, 13	Financier
Trust-Based	CLUA (re-granting)	Climat & usage des terres	P1, P2	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Trust-Based	Stars Foundation	Leadership local	P3, P5	ODD 1, 2, 16	Mixte

b) Fondations traditionnelles en transition vers la flexibilité

Genre	Partenaire	Focus	Projets	ODD alignés	Type
Transition	Ford Foundation (BUILD)	Core support long terme	P3, P5	ODD 1, 2, 10, 16	Financier
Transition	Rockefeller Foundation	Résilience & systèmes	P1, P2, P3	ODD 1, 2, 13	Mixte
Transition	MacArthur Foundation	Défis planétaires	P2, P4	ODD 1, 2, 13, 17	Financier
Transition	Packard Foundation	Zones humides & femmes	P1, P3	ODD 1, 2, 5, 15	Financier

Genre	Partenaire	Focus	Projets	ODD alignés	Type
Transition	Hewlett Foundation	Gouvernance & climat	P1, P5	ODD 1, 2, 13, 16	Financier
Transition	IKEA Foundation	Climat & pauvreté	P1, P3	ODD 1, 2, 13	Financier
Transition	Skoll Foundation	Transformation systémique	P4, P5	ODD 1, 2, 17	Mixte
Transition	Mulago Foundation	Impact mesurable	P1, P2	ODD 1, 2, 13, 15	Mixte

c) Bailleurs Climat – Biodiversité – Carbone

Genre	Partenaire	Focus	Projets	ODD alignés	Type
Climat	Green Climate Fund	Adaptation	P2	ODD 1, 2, 13	Financier
Climat	Adaptation Fund	Résilience	P2	ODD 1, 2, 13	Financier
Climat	GEF	Climat & biodiversité	P1, P2	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Biodiversité	IUCN	Gouvernance nature	P1, P5	ODD 1, 2, 15, 16	Technique
Biodiversité	WWF	Conservation	P1	ODD 1, 2, 15	Technique
Carbone	BioCarbon Standard	Crédits carbone	P1, P2, P5	ODD 1, 2, 13, 15	Financier
Carbone	Verra (VCS)	MRV carbone	P2	ODD 1, 2, 13	Technique
Carbone	Gold Standard	Climat & développement	P2, P3	ODD 1, 2, 13	Technique
Carbone	Plan Vivo	Carbone communautaire	P1, P2	ODD 1, 2, 13, 15	Mixte
Carbone	Nat5	Certification des projets carbone et biodiversité	P1, P2	ODD 13, 15	Technique et normes-certification

d) Diaspora – privé – crowdfunding

Genre	Partenaire	Focus	Projets	ODD alignés	Type
Diaspora	Diaspora togolaise (UE/US)	Investissement solidaire	P3, P5	ODD 1, 2, 10	Financier
Crowdfunding	GlobalGiving	Collecte citoyenne	Tous	ODD 1, 2, 17	Financier
Crowdfunding	Ulule / KissKissBankBank	Projets verts	P1	ODD 1, 2, 13	Financier
Privé	Entreprises agroécologiques	Chaînes durables	P1, P4	ODD 1, 2, 12, 15	Mixte
Institutionnel	Universités & centres R&D	Recherche-action	P4	ODD 1, 2, 4, 17	Technique

Cette orientation qu'IAMDES-Togo a prise privilégie les modèles de financement flexibles, sans restriction et de long terme, plus adaptés aux réalités de restauration et de protection de biodiversité, et à celles de la résilience des communautés face à la vulnérabilité ou à la pauvreté dans la zone, ainsi qu'à celles des acteurs de première ligne de terrain que les mécanismes classiques d'appels à projets à court terme dont les critères et exigences sont plus ouverts aux grandes institutions pourtant moins proches des lieux d'actions ou moins ancrées dans les territoires. La conséquence est que leur retrait rapide juste à la fin des financements les préoccupe plus que la situation d'après projet.

Aussi, cette position montre clairement un message clé, désormais cohérent : « toutes fondations qui contribuent explicitement à l'ODD 1 et à l'ODD 2 sont des partenaires sociaux indispensables à la réussite des actions climat (ODD 13) et de la biodiversité (ODD 15) ». La pauvreté et la perte massive de biodiversité dans nos milieux locaux, forment un cercle vicieux, un serpent qui se mord la queue. On ne peut lutter contre l'un sans attaquer l'autre au même moment, si l'on veut que la lutte soit efficace et garde des impacts durables.

10.1.3. Autonomie et durabilité après les financements extérieurs

Un pilier central de notre stratégie consiste à renforcer progressivement l'autonomie des structures locales impliquées dans le programme. Des mécanismes internes seront mis en place afin de garantir la continuité des actions au-delà des financements extérieurs. À terme, le désengagement progressif des partenaires internationaux devra se traduire par une autonomie opérationnelle et financière des initiatives locales.

Il est clair qu'une ONG locale ou communautaire qui veut garder son autonomie après la fin des financements extérieurs doit réfléchir à **un plan de durabilité de ses actions** qui combine plusieurs stratégies depuis le début de sa création et/ou de ses relations de partenariat. De plus, il doit viser l'autonomie des communautés qu'elle accompagne en premier lieu.

Dans le cas de ce programme, le renforcement des bases communautaires est un indicateur nécessaire à l'autonomie de l'ONG d'accompagnement elle-même. En général, les communautés doivent avoir la capacité de :

- assurer leur sécurité alimentaire, de plus 10 mois/an) ;
- prendre leur décisions localement ;
- gérer durablement leurs ressources naturelles ;
- financer au moins 50 % de leurs actions ;
- maintenir leurs actions après le retrait des partenaires.

Pour atteindre ces indices globaux de renforcement communautaire, à la fin du programme, les communautés doivent consolider les axes d'autonomie suivants :

Axe d'autonomie	Résultat attendu	Activités / leviers clés	Indicateurs clés d'autonomie	Cibles / seuils
1. Gouvernance communautaire	Les communautés disposent d'organes de gouvernance légitimes, fonctionnels et autonomes	Comités élus, statuts, règles internes, mécanismes de redevabilité	- % de comités élus et fonctionnels - % de décisions prises localement - % femmes et jeunes dans les instances	≥ 90 % ≥ 70 % ≥ 40 %
2. Sécurité alimentaire (ODD 2)	Les ménages couvrent durablement leurs besoins alimentaires	Agroécologie, diversification, banques de semences, adaptation climatique	- Mois d'autosuffisance alimentaire/an - Diversité des cultures - Dépendance à l'aide alimentaire	≥ 10 mois En hausse < 10 %
3. Réduction de la pauvreté (ODD 1)	Les revenus locaux assurent les besoins essentiels des ménages	AGR durables, coopératives, chaînes de valeur locales	- % ménages avec ≥ 2 sources de revenus - Revenus moyens des ménages - Taux de vulnérabilité économique	≥ 70 % En hausse En baisse
4. Autonomie économique collective	Les actions communautaires sont financées en partie par des ressources locales	Entreprises sociales (P5), fonds rotatifs, épargne communautaire	- % du budget financé localement - Existence de fonds communautaires - Montant mobilisé localement/an	≥ 50 % Oui En hausse
5. Capacités et leadership locaux	Les compétences techniques et organisationnelles sont maîtrisées localement	Formations continues, formateurs-formateurs, leadership femmes/jeunes	- % formations animées par formateurs locaux - Capacité locale de gestion de projets	≥ 60 % Fonctionnelle
6. Gestion durable de la biodiversité	Les communautés gèrent durablement leurs ressources naturelles	Plans communautaires, restauration, règles d'usage, surveillance locale	- Superficie restaurée gérée localement - Respect des règles communautaires - Pression anthropique	En hausse ≥ 80 % En baisse
7. Autonomie climatique & carbone	Les communautés bénéficient des mécanismes climat/carbone	Crédits carbone & verts, MRV communautaire	- Revenus carbone générés - % réinvesti localement - Capacités MRV locales	En hausse ≥ 70 % Fonctionnelles
8. Inclusion sociale & équité (ODD 1 & 5)	Les bénéfices sont répartis équitablement	Approche genre, inclusion jeunes et groupes vulnérables	- Accès équitable aux bénéfices - Leadership féminin - Cohésion sociale	Élevé ≥ 50 % Stable
9. Accès à l'information & visibilité	Les communautés accèdent à l'information et communiquent leurs actions	Outils numériques, radios locales, visibilité externe	- Accès aux données marchés/climat - Initiatives communautaires visibles	Fonctionnel Oui
10. Reconnaissance institutionnelle	Les structures communautaires sont reconnues et intégrées	Plaidoyer, accords avec collectivités, cadre juridique	- Statut légal des structures - Accords avec autorités locales - Intégration dans plans territoriaux	100 % Signés Oui

Axe d'autonomie	Résultat attendu	Activités / leviers clés	Indicateurs clés d'autonomie	Cibles / seuils
11. Désengagement progressif des partenaires	Les communautés fonctionnent sans trop d'appui externe	Transfert de responsabilités, évaluations d'autonomie	- % d'actions sans appui externe - Continuité après retrait partenaires	≥ 70 % Stable
12. Résilience à long terme	Les communautés résistent aux chocs climatiques et économiques	Diversification, plans de résilience, apprentissage continu	- Capacité d'absorption des chocs - Continuité des actions en période de crise	Élevée Maintenue

Après l'autonomie des communautés, pour que le désengagement progressif et bien planifié, dès le début des projets, avec les partenaires extérieurs, soit vraiment synonyme de l'autonomie opérationnelle et financière des initiatives locales en général, il faut que l'ONG locale d'accompagnement ait également un plan de durabilité fonctionnelle avec comme indices globaux de :

- disposer au moins 5 sources de revenus très actives ;
- avoir un fonds de réserve couvrant au moins 24 mois de ses frais de fonctionnement ;
- valoriser son expertise par des services payants ;
- couvrir ≥ 50 % de son budget par des ressources locales et propres ;
- continuer à fonctionner après le retrait d'un bailleur majeur.

En détail, ces indices seront étalés sur les dix (10) ans du programme avec des indicateurs précis :

- **Année 1-5** : structuration des AGR hautement rentables, des fonds de réserve initiaux ;
- **Année 6-8** : montée en puissance des revenus propres, partenariats locaux ;
- **Année 9-10** : ≥ 50 % du budget autonome, désengagement progressif des bailleurs.

Alors, dans ce programme, IAMDES-Togo a une synthèse d'axes à suivre pour la consolidation de son autonomie :

Axe d'autonomie	Résultat attendu	Activités / leviers clés	Indicateurs d'autonomie	Cibles / seuils
1. Capitalisation de l'expertise	L'ONG valorise son expertise et génère des revenus à partir de ses compétences	Formations payantes, conseil, accompagnement technique, centre de ressources	- Nombre de formations/services payants - % du budget issu de la vente de services - ONG reconnue comme centre de ressources	≥ 5 à partir 5 ^e année ≥ 15-25 % Oui
2. Diversification des sources de financements	L'ONG ne dépend pas d'un seul bailleur	Au moins 5 partenaires autour des projets	- Nombre de sources de partenaires financiers - Part du principal bailleur dans le budget	≥ 5 sources ≤ 50 %
3. Activités génératrices de revenus (AGR)	Revenus des activités économiques soutiennent les projets sociaux	Cotisations, AGR, événements, micro-entreprises sociales Vente de services/produits, événements payants	- Existence d'AGR formalisées - Revenus annuels générés par divers activités	Apports locaux en hausse
4. Micro-entreprises sociales	L'ONG dispose d'activités commerciales alignées à sa mission	Création d'entreprises sociales (formation, agroécologie, services)	- Nombre de micro-entreprises sociales - % bénéfices réinvestis dans la mission	≥ 1-2 ≥ 80 %
5. Financements locaux & RSE	Les acteurs locaux soutiennent financièrement l'ONG	Partenariats entreprises locales, sponsoring, mécénat	- Nombre de partenariats RSE - Montant annuel mobilisé localement	≥ 5 En hausse
6. Mobilisation communautaire & crowdfunding	La communauté soutient financièrement l'ONG	Campagnes de dons, levées de fonds locales, crowdfunding	- Nombre de campagnes/an - Contribution communautaire au budget	≥ 2/an ≥ 10-15 %
7. Collaboration avec autorités locales	Les collectivités co-financent certaines actions	Co-financements, conventions locales	- Accords signés - Part du budget co-financée localement	Oui En hausse
8. Réduction des coûts & optimisation	Les charges de fonctionnement sont maîtrisées	Mutualisation de locaux, équipements, personnel	- % de coûts mutualisés - Ratio frais de fonctionnement / budget	≥ 20 % ≤ 25-30 %
9. Fonds de réserve & autonomie financière	L'ONG peut fonctionner sans financement externe temporairement	Fonds de réserve, épargne, placements sûrs	- Existence d'un fonds de réserve - Mois de fonctionnement couverts	Oui ≥ 12-24 mois

Axe d'autonomie	Résultat attendu	Activités / leviers clés	Indicateurs d'autonomie	Cibles / seuils
10. Gouvernance & gestion interne	L'ONG est bien gouvernée et crédible	Conseil actif, procédures financières, audits	- Existence d'outils de gestion - Audits / rapports réguliers	Oui Annuels
11. Alignement mission & valeurs	Les activités génératrices ne dénaturent pas la mission	Sélection stratégique des revenus	- Cohérence activités-mission - Acceptabilité par membres & partenaires	Élevée Oui
12. Désengagement progressif des bailleurs	L'ONG fonctionne après la fin des financements extérieurs	Plan de durabilité sur 10 ans	- % budget non bailleurs - Continuité après retrait	≥ 50–60 % Stable

En résumé, cette partie de notre document de programme ou plan décennal présente une stratégie intégrée visant à renforcer simultanément l'autonomie progressive des communautés et celle institutionnelle et financière de l'ONG locale, IAMDES-Togo. Sa viabilité reposera sur la mise en place d'un circuit structuré de communication stratégique permettant la mobilisation, la fidélisation et la reconnaissance des partenaires autour des projets.

L'autonomie communautaire est conçue comme un processus de transfert progressif de pouvoir de décisions, de compétences et de ressources pour rassurer la gouvernance locale des actions après les partenaires extérieurs. Cette gouvernance locale s'appuiera sur la sécurité alimentaire retrouvée (ODD 2), la réduction de la pauvreté extrêmes (ODD 1), la gestion durable de la biodiversité (ODD13 &15) et l'accès à des revenus locaux durables.

L'autonomie de l'ONG IAMDES-Togo reposera sur la diversification des sources de revenus, la valorisation de son expertise, le développement d'activités de hautes rentabilités à travers le mécanisme innovant de “financements additifs et soustractifs”, la constitution d'un fonds de réserve et la mise en place d'une gouvernance interne orientée vers la durabilité.

La stratégie de partenariats repose sur la segmentation des acteurs (fondations trust-based, fondations en transition, bailleurs climat, secteur privé, diaspora, crédits carbone, crédits verts ou biodiversité, etc.) basée sur un système clair de motivation incluant reconnaissance publique, reporting d'impact, etc. C'est un ensemble de partenaires à mettre en cluster de soutiens aux divers projets du programme. Plusieurs partenaires peuvent soutenir un seul projet répondant à leur mission.

Les actions de terrain alimenteront la production de contenus (données, témoignages, rapports, visuels) diffusés via des canaux ciblés (site web, réseaux sociaux, presse, événements, etc.). La visibilité des acteurs locaux renforcera leur crédibilité, facilitera la mobilisation de partenaires et soutiendra leur autonomie financière.

Nous suggérons, ici, un plan de durabilité et de désengagement des partenaires extérieurs à trois phases.

Phase 1- Années 1–5: Mise en place des fondations des activités génératrices de revenus et celles hautement rentables;

→ Structuration de la gouvernance, premiers revenus propres, visibilité locale.

Phase 2 - Années 6–8 : Montée en puissance en visibilité, en revenus internes et diversification des sources de revenus externes ;

→ Revenus réguliers, partenariats locaux solides, communication nationale et internationale.

Phase 3- Années 8–10: Consolidation, leadership et désengagement des partenaires extérieurs;

→ Autonomie financière avancée, partenariats pluriannuels, leadership régional et désengagement.

Ce cadre stratégique opérationnalise du processus d'autonomie des communautés et de l'ONG locale à travers des actions concrètes planifiées plus haut, mesurables et évolutives sur dix (10) ans (voir les indicateurs des deux tableaux de la stratégie) doit être négocié avec tous les partenaires dès le début des relations et intégré aux projets en tant qu'activités à réaliser.

La durabilité du programme IAMDES-Togo repose donc sur une vision de long terme intégrant les mécanismes d'autonomie des communautés et de celle institutionnelle. Ils sont supportés par ceux d'une communication stratégique.

Cette approche permet de réduire progressivement la dépendance des financements extérieurs tout en maximisant l'impact social, économique et environnemental.

CONCLUSION PERSPECTIVE

En misant sur des partenariats fondés sur la confiance, la flexibilité, les financements sans restriction et sur l'engagement de long terme, la stratégie de mobilisation des partenaires d'IAMDES-Togo autour de ses cinq (5) projets interdépendants du programme crée les conditions nécessaires à une restauration durable de la biodiversité et à une réduction structurelle de la pauvreté, et par ricochet, la diminution sensible de la pression anthropique sur l'écosystème de la zone du lac Zowla toute entière.

Cette stratégie invite **DIVERS** partenaires intéressés autour de chacun des projets pour non seulement une économie d'échelle des financements mais aussi pour la consolidation des impacts en un impact véritablement durable sur les communautés que sur leur milieu.

Ce document constitue donc la base de toute discussion avec les partenaires potentiels avant toute évolution vers un projet concret en co-production ou en co-construction et dans la confiance réciproque et durable